



Équipe de prévention spécialisée de Garges-lès-Gonesse



IMAJ.GARGES



Table des matières

I. Moyens humains, logistiques et organisation.....	3
1.1 Composition de l'équipe éducative en 2024.....	3
1.2 Présentation du mode d'organisation du travail	3
II. Les modes d'intervention :	5
2.1 Contexte territorial, présence sociale et travail de rue	5
2.2 Actions éducatives collectives	8
2.3 L'accueil au Local.....	18
2.4 Accompagnement individuel.....	19
III. Le Public.....	19
3.1 Jeunes connus	20
3.2 Jeunes en accroche	20
3.3 Jeunes accompagnés	20
3.4 Vue d'ensemble des statistiques :	22
3.5 Analyse des données clés.....	23
IV Accompagnement et actions auprès des 11/15 :	27
4.1 Thématiques d'accompagnement.....	27
4.2 Evolution des situations des 11/15 ans.....	27
4.3 Projets menés et partenariats :	30
4.4 Partenariat avec les établissements scolaires.....	32
4.5 Passerelle CM2	32
V. Accompagnement et actions auprès des 16/25	34
5.1 Thématiques d'accompagnement.....	35
5.2 Evolution des situations des 16/25	36
Zoom sur un accompagnement du public 16- 25 ans	37
5.3 Projets menés et partenariats :	38
VI. Actions en faveur de l'égalité H/F	41
VII. Utilisation des réseaux sociaux	45
7.1 Utilisation éducative des réseaux sociaux.....	45
7.2 Prévenir les prises de risques sur les réseaux sociaux	47
VIII PARTENARIATS ET PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL.....	47
8.1 Carte partenariale	47
8.2 Articulation avec les dispositifs IMAJ (AEA / ACI).....	48
8.3 Partenariats actifs en 2024.....	49
ANNEXES.....	52

Glossaire

ACI	Atelier et chantier d'insertion
AEA	Auto-école Associative
AFPA	Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes
ANRU	Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine
ASE	Aide Sociale à l'Enfance
ASSR	Attestation scolaire de sécurité routière
BAFA	Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur
BSR	Brevet de sécurité routière
CAF	Caisse d'allocations familiales
CAPV	Communauté d'agglomération Plaine Vallée – Forêt de Montmorency
CARPF	Communauté d'agglomération Roissy Pays de France
CCAS	Centre communal d'action sociale
CCHVO	Communauté de communes du Haut Val d'Oise
CCP	Certificat de compétence professionnelle
CCPD	Conseil communal de prévention de la délinquance
CEJ	Contrat d'Engagement Jeune
CESCE	Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté et à l'environnement
CFA	Centre de formation d'apprentis
CHRS	Centre d'hébergement et de réinsertion sociale
CIO	Centre d'information et d'orientation
CLAS	Contrat local d'accompagnement à la scolarité
CLS	Contrat local de santé
CLSPDR	Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance et de la radicalisation
CMP	Centre médico-psychologique
CPAM	Caisse primaire d'assurance maladie
CODES	Comité Départemental d'Éducation pour la Santé
CPE	Conseiller principal d'éducation
DDETS	Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
E2C	École de la 2 ^e Chance
EPIDE	Établissement pour l'insertion dans l'emploi
ETTI	Entreprise de travail temporaire d'insertion
GPDS	Groupe de prévention du décrochage scolaire
IMAJ	Initiatives Multiples d'Actions auprès des Jeunes
FSE	Fonds social européen
GAP	Groupe d'analyse des pratiques
GUP	Gestion Urbaine de Proximité
PLIE	Plan local pour l'insertion et l'emploi
PMI	Protection maternelle et infantile
PRE	Programme de réussite éducative
PRIJ	Plan régional d'insertion pour la jeunesse
PJJ	Protection judiciaire de la jeunesse
QPV	Quartier prioritaire de la politique de la ville
SIAO	Service intégré de l'accueil et d'orientation
SPIP	Service pénitentiaire d'insertion et de probation
SSD	Service social départemental
VAE	Validation des Acquis et de l'Expérience
VVV	Ville Vie Vacances

Introduction

Nous sommes heureux de vous présenter les rapports d'activité de nos services de prévention spécialisée pour l'année 2024.

Avec 736 jeunes accompagnés cette année, nous poursuivons notre mission avec une attention particulière envers les mineurs, qui représentent 58 % des bénéficiaires. Notre stratégie, amorcée depuis cinq ans, vise à recentrer nos actions sur les plus jeunes, dans une logique de prévention précoce et conformément au cahier des charges du Conseil départemental du Val d'Oise. Les jeunes âgés de 11 à 15 ans représentent désormais 41 % de notre public (vs 32% en 2023). En renforçant nos actions, nous avons pu leur offrir une approche plus individualisée, adaptée à leurs préoccupations et renforcer la pertinence de notre accompagnement.

Après une année 2023 marquée par des violences urbaines d'ampleur, 2024 s'est déroulée dans un climat plus apaisé. Toutefois, certains territoires restent touchés par des affrontements entre jeunes issus de quartiers ou de villes différentes. Ces phénomènes traduisent une difficulté d'affirmation sociale pour de jeunes adolescents le plus souvent en échec scolaire et confrontés à la banalisation de la violence. Face à ces mécanismes, notre approche s'inscrit sur la durée. A travers un accompagnement individualisé et parce que nous sommes des acteurs de proximité légitimes aux yeux des jeunes, nous pouvons déconstruire progressivement ces schémas de violence et impulser des dynamiques sociales positives.

Dans cette optique, 2024 a été marquée par des initiatives renforçant le lien social et l'ouverture aux autres. Ainsi, les Jeux Olympiques ont été une opportunité de mobilisation et de sensibilisation aux valeurs du sport. À travers « Les Olympiades de la Prev », déployées de juin à septembre, cinquante jeunes de 11 à 15 ans, accompagnés par nos services, ont participé à des activités sportives et assisté à des événements olympiques (la finale de Rugby à 7 pour laquelle la France a décroché une médaille d'or !) et paralympiques. Ce projet a permis aux jeunes de gagner en confiance, de renforcer leur sentiment d'appartenance collective et de s'ouvrir à la culture sportive.

De même, le séjour de remobilisation au Sénégal, du 13 au 27 mai, a permis à huit jeunes de s'investir dans un projet solidaire d'aménagement scolaire et d'éco-agriculture. Ce projet a constitué un levier puissant pour leur réengagement personnel et professionnel, après un an de préparation et d'implication active.

Notre engagement en faveur de l'égalité femmes-hommes s'est poursuivi avec des formations spécifiques pour les professionnels et des actions de sensibilisation auprès des jeunes. La part des jeunes filles accompagnées est en augmentation (33 % en 2024).

Les réseaux sociaux, désormais pleinement intégrés dans notre méthodologie d'intervention, sont un outil de maintien du lien et ont constitué, même si cela reste minoritaire, un vecteur de première rencontre pour 39 jeunes cette année.

Enfin, 2024 marque la fin du dispositif PRIJ et l'émergence de nouvelles perspectives avec le projet « ADELANTÉ ! », porté par notre association dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt O2R. Ce nouveau service, lancé en fin d'année, vise à accompagner les jeunes de 16 à 25 ans vers l'emploi ou la formation, en renforçant le travail de terrain aux côtés des équipes de prévention spécialisée.

Ces évolutions témoignent de notre capacité à adapter nos actions aux besoins des jeunes et aux réalités des territoires.

Ces rapports d'activité visent à rendre compte de nos actions de prévention spécialisée, sur chacun de nos territoires d'intervention. Nous souhaitons qu'ils permettent de mieux appréhender nos modes d'intervention éducatifs. Ils s'adressent à nos partenaires, nos financeurs, nos membres et toute personne intéressée par notre action. Afin de répondre au mieux aux besoins du territoire, nous souhaitons que ces rapports puissent être un support à des échanges avec nos partenaires financeurs et avec les municipalités auprès desquelles nous intervenons.

I. Moyens humains, logistiques et organisation

1.1 Composition de l'équipe éducative en 2024

Depuis 2 ans, nous notons une stabilité de l'équipe éducative. Sur le quartier de la Muette, l'équipe est composée de Adama SACKO (présent depuis 2021) et Géraldine FOUCHET (en poste depuis 2017). En décembre 2025, Adama SACKO a obtenu son diplôme d'éducateur spécialisé par le biais d'une VAE.

Sur le quartier des Doucettes, l'équipe est composée de Charlotte CHINOTTI (arrivée en février 2023) et de Maggie GERER (arrivée en juin 2021). Samy MACHFER a rejoint l'équipe en septembre 2024, en tant qu'apprenti éducateur spécialisé au centre de formation CEMEA, pour une durée de 3 ans.

Après 10 ans à IMAJ, Géraldine FOUCHET, qui ces 7 dernières années occupait un poste d'éducatrice spécialisée sur le service de prévention spécialisée de Garges-Lès-Gonesse, a quitté l'association en décembre 2024.

Un poste d'éducateur spécialisé est vacant en cette fin d'année 2024.

Durant l'année 2024, l'équipe du service de prévention spécialisée de Garges-Lès-Gonesse était donc composée comme suit :

- Une cheffe de service éducatif :
 - o Carine ROBERT.
- Quatre éducateurs :
 - o Charlotte CHINOTTI,
 - o Géraldine FOUCHET, qui a quitté l'association en décembre 2024,
 - o Magalie GERER,
 - o Adama SACKO.
- Un éducateur en contrat d'apprentissage :
 - o Samy MACHFER.
- Deux stagiaires :
 - o Loane LEBRETON (avril 2023 à avril 2024)
 - o Inès ALLA (décembre 2023 à juin 2024)
 - Afin d'organiser des séjours et des actions collectives pendant l'été, Loane LEBRETON et Inès ALLA sont venues renforcer notre équipe au mois de juillet avec un contrat à durée déterminée.

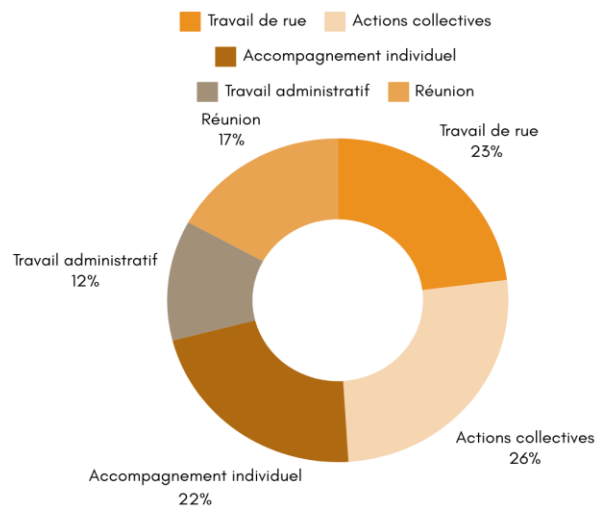
1.2 Présentation du mode d'organisation du travail

Le mode d'intervention est pensé et organisé par territoire. L'action de la prévention spécialisée se déploie sur deux quartiers de Garges-Lès-Gonesse :

- Le quartier des Doucettes : Deux éducatrices à temps plein et un poste d'éducateur en apprentissage.
- Sur le quartier de la Muette : Deux éducateurs à temps plein.

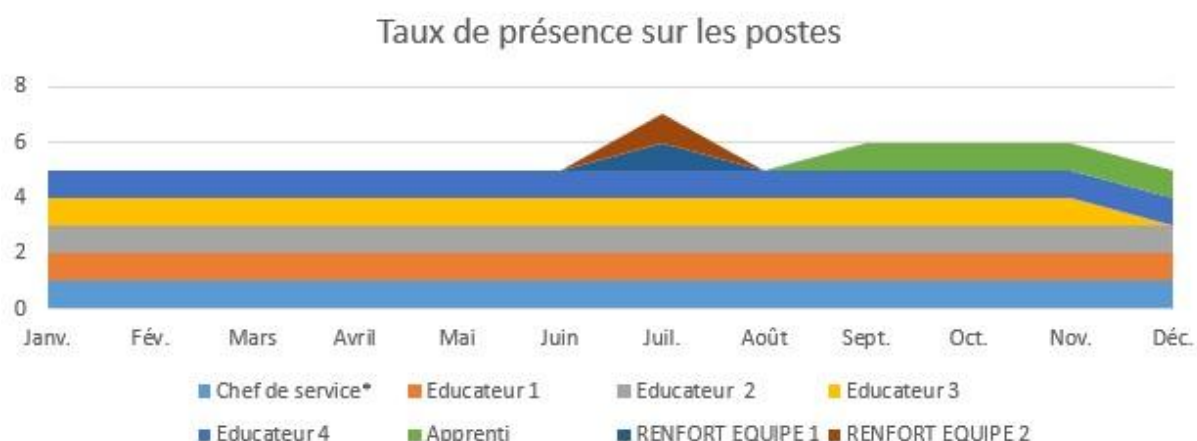
Cette organisation par quartier spécifique permet une quotidienneté de présence éducative et facilite le repérage de l'équipe par les jeunes, ainsi que la continuité du lien relationnel.

Répartition du temps de travail sur la semaine



Les éducateurs du service de prévention spécialisée travaillent du lundi au vendredi sur une plage horaire de 10h00 à 19h00. L'équipe peut être amenée à intervenir en soirée (5 soirées réalisées en 2024) ou en week-end (13 samedis et 1 dimanche travaillés en 2024), le plus souvent de façon prévisible (activités sportives, manifestations diverses, événements particuliers, entretien individuel) ou en réponse à une situation particulière (situation de protection de l'enfance, étayage d'une situation de détresse, difficultés et tensions significatives sur le territoire).

Le tableau suivant permet de visualiser la vacance des postes sur l'année 2024 :



Analyse des pratiques

Les équipes éducatives assistent à des séances d'*analyse des pratiques*, conduites par une psychologue clinicienne. Chaque équipe dispose ainsi d'un temps mensuel dédié, permettant un étayage clinique et une démarche réflexive sur ses pratiques.

II. Les modes d'intervention :

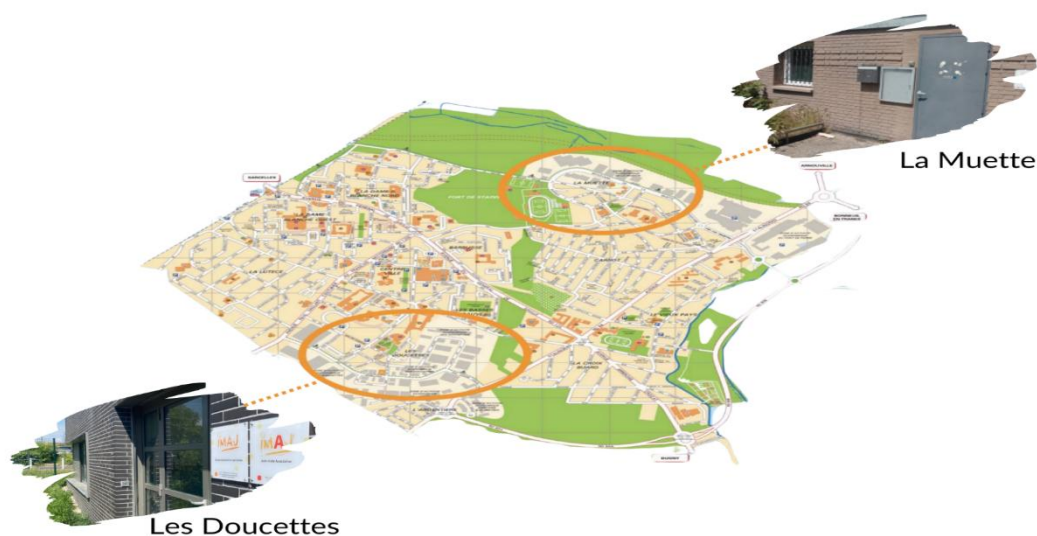
2.1 Contexte territorial, présence sociale et travail de rue

Créer des occasions d'établir de nouvelles relations de confiance avec les jeunes est un des objectifs de la prévention spécialisée. Cette démarche repose sur une dynamique « d'aller vers » les jeunes se trouvant à la marge des institutions ; vers ceux qui peuvent se montrer les moins facilement accessibles.

Ainsi, les éducateurs sont présents, régulièrement, dans l'espace public. Ils fréquentent les lieux propices aux contacts pour connaître et se faire connaître des jeunes et de la population du secteur.

Le travail de rue trouve également une large part de sa pertinence dans sa fonction de présence sociale. Cette modalité d'intervention permet d'observer le territoire, son ambiance, les déplacements et les habitudes des jeunes, les liens de solidarité et les tensions entre groupes, etc. Il permet également d'être en contact régulier et relativement informel avec les partenaires de terrain, les habitants, etc.

Ainsi repérés, les éducateurs de rue tissent des relations avec les jeunes, mais aussi avec ceux qui, dans le quartier, ont une place importante comme les parents des jeunes, les commerçants, des habitants influents et d'autres protagonistes de la vie du secteur.



- Sur le quartier des Doucettes :

Le quartier se structure autour de trois rues principales : la rue des Louvres, la rue du Tiers Pots et la rue des Doucettes. Les jeunes présents sur le territoire se répartissent en plusieurs groupes, plus ou moins importants. Ils se forment en fonction de leurs affinités, des personnes qu'ils connaissent et le plus souvent en fonction de leur âge.

La fréquentation de l'espace public fluctue suivant le temps et les saisons. Le quartier des Doucettes est plus animé à partir du printemps jusqu'à la fin de l'été.

Cette année, le climat s'est apaisé. Les jeunes âgés entre 18 à 25 ans s'autorisent à être plus visibles. En effet, le quartier semble moins agité par les rixes par rapport aux années précédentes. Toutefois, nous observons une forme de méfiance avec les jeunes du quartier de Lamartine et de la Gare, chacun reste à distance des uns et des autres.

Aux abords du collège Henri Wallon, de nombreux jeunes (11-15 ans) sont visibles et investissent l'espace public surtout au moment des sorties de l'établissement.

La rue du Tiers Pots, l'épicerie, l'espace jeunesse, le gymnase nous permettent lors de notre travail de rue de rencontrer les jeunes.

L'ilot est un espace investi davantage par les majeurs, notamment à l'arrivée des beaux jours.

Au niveau de la rue des Louvres, des jeunes entre 20 et 30 ans se regroupent, faisant face à de nombreuses difficultés les éloignant de la question de l'insertion. Fin d'année 2024, nous avons observé un rajeunissement du public fréquentant cette rue.

Les jeunes âgés entre 17 et 20 ans réinvestissent les barrières situées devant le service jeunesse. Nous voyons régulièrement des jeunes et des pratiques de moto-cross sur ce qu'ils appellent la « ligne ».

Au cours de l'année, il y a eu une grande rénovation du City Stade, ce qui a permis de redynamiser le lieu. Tout au long de l'année il a été investi par les jeunes, notamment les 11 à 18 ans. Sur ce lieu plusieurs tournois ont été organisés, en intégrant même des jeunes de autres quartiers de la ville.

Le city du haut semble réinvesti, notamment dû aux travaux sur le City du bas.

Une évolution positive de la présence des filles dans l'espace public est à noter. L'équipe peut plus facilement les rencontrer et favoriser le lien éducatif. Elles sont visibles notamment sur le City Stade, situé à proximité du collège. Nous observons que ce sont les jeunes générations (10-13 ans), qui semblent être dans une plus grande mixité.

Nous remarquons aussi une présence des mères avec leurs jeunes enfants dans le quartier, notamment sur l'îlot. Nous les observons davantage aux sorties scolaires des écoles maternelles et primaires, mais également au collège.

- Sur le quartier de la Muette :

Le quartier est marqué par quelques endroits stratégiques en termes de fréquentation de la population.

La place Mandela est le point central et elle est investie par différentes tranches d'âge en fonction des moments de la journée. Elle est scindée en deux parties :

- Le haut, en face de la superette, est souvent occupé par des adultes de plus de 25 ans qui se posent aux abords du commerce (superette Vival).
- Le bas de la place est quant à lui plus souvent occupé par des jeunes allant de 11 à 15 ans les mercredis après-midi.

La place Nelson Mandela est également un marqueur d'appartenance pour les plus grands (18-25 ans). Le tournage des clips de rap a suscité un grand rassemblement sur cette place.

Le city du bas situé en face de la place Nelson Mandela était cette année moins investi (fréquenté par les primaires) en raison de la fin des rénovations du city du haut.

Le city du haut, quant à lui, victime de son succès, a été par moment source de conflit d'occupation par les collégiens, lycéens et parfois jeunes adultes en début de soirée.

L'aire de jeux du city du haut a été réinvestie par les mères et leurs enfants, ce qui a provoqué le départ d'un groupe de jeunes de 18/25 ans qui généralement se regroupait aux abords de ce lieu. De manière globale nous remarquons qu'un groupe en fait fuir un autre, la cohabitation restant difficile au sein de l'espace public.

Ce début d'année a été marqué par des rixes de collégiens et lycéens (13/16 ans) entre les quartiers de la Muette et de Dame Blanche nord. Ces affrontements se sont calmés fin février.

Les sorties scolaires sont assez animées aux alentours de 16 heures par les jeunes permettant des échanges entre les éducateurs et les jeunes.

La présence de jeunes filles se fait très rare sur le quartier. Certaines sollicitent directement l'équipe éducative de manière ponctuelle pour des démarches (via le téléphone ou en se rendant au local).

Le groupe scolaire Jean Moulin 1 est également très investi par les mères à la sortie scolaire de 16h30 qui prolongent ce moment en discutant entre elles pendant que leurs enfants jouent à côté.

La fin d'année scolaire a également été marquée par la traditionnelle fête de quartier en juin. Le service de prévention y a participé en mettant en place un stand de jeux (un quizz sur la citoyenneté) destiné à des collégiens et lycéens.

L'équipe éducative a organisé un tournoi de foot fin juillet, à la fin des travaux sur le city du haut avec cinq équipes de cinq collégiens. La partie s'est terminée par la distribution des récompenses autour d'un goûter partagé.

Pour les jeunes âgés entre 18 et 25 ans, nous remarquons une présence rare sur le quartier. Cependant, pendant les vacances d'été, ils ont été plus actifs sur le quartier. Les animations de la fan zone des jeux olympiques ont créé des rassemblements de différents groupes de jeunes de tout âge parfois tard dans la soirée.

Le bureau de tabac sur la tour Europe est beaucoup plus fréquenté par les adultes de plus 25 ans. Par ailleurs, l'équipe avait constaté des regroupements des jeunes collégiens aux abords de ce bureau de tabac à l'ouverture de celui-ci. Cela s'est rapidement arrêté.

Le mois de novembre a fait l'objet d'une rixe impliquant des jeunes lycéens de La Muette et de Sarcelles. Les éducateurs ont pu intervenir en sensibilisant les jeunes de La Muette concernés sur les conséquences de la violence tout en encourageant le dialogue et la résolution pacifique des différends. Cela a nécessité une forte présence sociale des éducateurs aux abords du Lycée Arthur Rimbaud.

2.2 Actions éducatives collectives

Les activités collectives permettent aux jeunes de tisser un lien avec l'éducateur tout en s'inscrivant dans le cadre plus sécurisant d'un groupe.

Ces actions utilisent le cadre des activités en groupe comme lieux et moyens d'éducation à la vie en société et à la socialisation. Elles peuvent être l'occasion de travailler la prise d'initiative et la coopération, l'application de règles, l'apprentissage d'autres modes de communication ou encore l'expérimentation de la responsabilité et de la réussite.

Les actions auprès des groupes s'articulent autour d'activités de loisirs, de sport, de culture, mais également autour de réalisations collectives – de chantiers éducatifs ou de séjours.

49 actions collectives ont été proposées en 2024 par le service de prévention spécialisée de Garges-Lès-Gonesse. Ces actions ciblent les 11-18 ans et plus à la marge des jeunes de plus de 18 ans.



Les sorties et les ateliers

L'objectif des sorties et des ateliers est de créer ou d'approfondir le lien avec certains jeunes et de mieux repérer leurs difficultés et leurs besoins. Les activités proposées par l'équipe éducative visent également d'autres objectifs : développement de leur capacité d'anticipation, prise d'initiative et ouverture sur de nouvelles pratiques culturelles et sportives.

Sur cette année 2024, 37 ateliers ou sorties ont été réalisés. Depuis deux ans, nous notons une forte augmentation. Ceci s'explique par notre implantation auprès du public 11-15 ans dont la rencontre et le lien se créent à travers ces outils éducatifs. Pour les plus âgés (lycéens et jeunes majeurs), nos actions sont plus dirigées vers l'insertion (forum sécurité, salon de l'emploi, ...). Il est aussi important de leur proposer des temps permettant un espace de paroles, de s'ouvrir à la culture comme les « repas-débats ».

Cette année, l'équipe a développé des actions spécifiques comme par exemple les projets multisports, mémoires olympiques, l'engagement, taekwondo, court métrage sur l'égalité femme/homme. Elles sont construites sous la forme de semaines thématiques au cours desquelles un groupe de jeunes est accueilli tous les jours de la semaine par les éducateurs. En plus des activités, les jeunes partagent avec les professionnels des temps de la vie quotidienne (atelier cuisine, temps repas, ...). Ces semaines à thème permettent dans un cadre convivial d'approfondir le lien avec notre public, d'accompagner les jeunes en individuel et en collectif mais aussi contribuent à une meilleure perception de leurs besoins.

Les chantiers éducatifs

Le chantier éducatif vise à impliquer un groupe de jeunes dans une activité. Il s'adresse à des jeunes ayant besoin d'un accompagnement afin de se confronter à certaines contraintes et difficultés dans une perspective de compréhension et de dépassement.

A ce titre, le chantier éducatif ne vise pas spécifiquement le développement de compétences préprofessionnelles, bien qu'il contribue à une découverte et un rapprochement du jeune avec une situation ordinaire d'emploi. La participation à un chantier éducatif ouvre droit à l'obtention d'une bourse nominative et individuelle.

Sur l'année 2024, trois chantiers éducatifs ont pu être réalisés (collecte solidaire aux pieds des immeubles, stand d'animation sur la fête de quartier, journée des entreprises et des territoires) et ont permis à 12 jeunes (1 fille-11 garçons) de bénéficier d'une bourse, dans le but de financer un projet d'insertion comme le BAFA, le permis B, ...

Les séjours

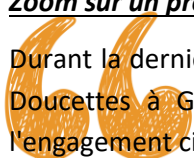
Les séjours organisés par l'équipe éducative ont pour objectif de consolider le lien entre les jeunes et les éducateurs. Ce temps partagé intègre par ailleurs des gestes du quotidien et des préoccupations peu accessibles de façon si directe par l'équipe éducative dans ses conditions ordinaires d'intervention : comportements alimentaires, sommeil, régularité du rythme de vie, hygiène de vie, etc.

Parmi les jeunes participants, les éducateurs cherchent surtout à intégrer ceux pour lesquels il existe un enjeu d'approfondissement de l'évaluation réalisée. Le temps partagé durant le séjour permet d'aborder de nombreuses questions : scolarité, relation fille-garçon, lien avec la famille, projet de vie, etc.

La mise en œuvre d'un séjour nécessite la réalisation de nombreuses tâches pour lesquelles l'équipe éducative cherche à impliquer les jeunes. Ceux-ci sont positionnés en tant qu'acteurs dans la conception, la programmation et la réalisation de leur séjour. Ils sont mis en situation de responsabilité, de dialogue et de négociation.

Deux séjours ont été organisés par l'équipe éducative du service de prévention spécialisée de Garges-Lès-Gonesse sur la période d'été. 16 jeunes ont pris part à ces projets.

Zoom sur un projet spécifique auprès du public 11-13 ans

 Durant la dernière semaine des vacances d'été, deux éducatrices des territoires de la Muette et des Doucettes à Garges-lès-Gonesse se sont réunies afin de proposer un projet sur le thème de l'engagement citoyen à 8 jeunes (5 garçons et 3 filles) âgés de 11 à 13 ans, des deux quartiers.

Ce projet avait pour objectif d'aborder la notion d'engagement, de travailler sur la prévention des rixes, de créer ou de renforcer le lien éducatif.

Durant toute la semaine, les jeunes ont échangé sur les notions d'engagement, solidarité, citoyenneté. Ils ont imaginé de quelle manière ils souhaiteraient s'engager en tant que futur adulte ou dès maintenant.

Ils ont été à la découverte d'une ferme pédagogique qui pratique également la permaculture et qui est très engagée sur la consommation, le bien-être animal, la solidarité.

Les jeunes ont confectionné un repas africain avec une intervenante qui leur a parlé de son parcours atypique : ancienne comptable, elle a voulu donner du sens à sa vie et a créé une association pour transmettre la culture africaine, a ouvert un restaurant où elle embauche des mères rencontrant des difficultés sociales, et ouvre prochainement une ferme au Sénégal.

Enfin, nous avons été à la rencontre de la Ressourcerie afin de la visiter et effectuer quelques emplettes.

Afin de partager des moments ludiques et éducatifs avec les jeunes, nous avons proposé différentes activités comme la piscine, le tir à l'arc, du ball game. Cette semaine s'est clôturée par un repas au restaurant, l'occasion pour les jeunes de réaliser un bilan et de programmer des prochaines rencontres.

Nous espérons avoir planté quelques graines afin que les jeunes prennent conscience de l'impact qu'ils peuvent avoir sur l'environnement, les gens ou encore les animaux.

Les liens entre ce groupe de jeunes et l'équipe éducative se sont renforcés. Depuis ce projet, le groupe de jeunes vient régulièrement au local mais sollicite aussi des temps en individuel avec les éducateurs.





semaine
DE L'ENGAGEMENT



Zoom sur une action menée auprès du public 14-15 ans



Lors des vacances scolaires d'avril, le service de prévention spécialisée sur le quartier des Doucettes à Garges-Lès-Gonesse a organisé « un goûter presque parfait ».

Six jeunes âgés entre 14 et 15 ans se sont impliqués sur une journée remplie de créativité et de délices sucrés.



Trois équipes mixtes ont relevé ce défi culinaire en mettant en avant une réelle imagination et des compétences aux fourneaux.

Avec un budget prédéfini, les jeunes sont allés faire les courses pour réaliser leur recette pensée et réfléchie en amont de l'activité.

Trois jurys ont dégusté ces prouesses pâtissières et départagé les trois équipes avec différents critères :

- Le goût : harmonie des textures, dosage des aliments, justesse des cuissons, ...,
- L'esthétique : originalité, la mise en valeur du dessert, ...,
- Des points bonus pour la cohésion des équipes sur l'hygiène, le respect du temps imparti (3 heures), le respect du budget, ...



Nous avons eu la chance d'avoir comme jury Mariam, directrice du Centre Social des Doucettes mais aussi pâtissière. Les jeunes ont été attentifs à tous ses conseils.

Le groupe est très motivé pour la prochaine étape : un repas presque parfait !

Les jeunes se sont montrés investis dans toutes les étapes. Nous avons pu observer une certaine cohésion et entraide entre eux. Cette activité a permis de créer du lien entre les jeunes et les éducateurs.

Les professionnels continuent d'accompagner ce groupe tant, sur le plan individuel que collectif.





En 2023 et 2024, nous avons organisé plusieurs tournois de foot five en rassemblant des jeunes collégiens issus de nos territoires d'intervention. Ces actions ont favorisé la connaissance mutuelle entre jeunes issus de territoires différents. Nous avons souhaité approfondir cette expérience en proposant des activités sportives plus inclusives. Les Jeux olympiques nous ont semblé une belle opportunité d'initier les jeunes aux bienfaits du sport en mettant l'accent sur la diversité des sports, et leur inclusivité. Nos six services de prévention spécialisée se sont ainsi mobilisés pour proposer une expérience enrichissante de découverte des Jeux Olympiques et du sport, déclinée par différentes actions de juin à novembre 2024, et mettant l'accent sur la rencontre de jeunes issus de différents territoires dans une perspective de prévention des rivalités inter-quartiers et inter-villes. Le financement obtenu grâce à l'appel à projets « Tous aux Jeux » nous a permis d'intégrer des épreuves olympiques et paralympiques. Cette action a concerné 50 jeunes (26 filles, 24 garçons) âgés de 11 à 15 ans.



Nos objectifs à travers ce projet :

- ◆ Promouvoir l'activité sportive et faire découvrir une diversité de sports, notamment des disciplines olympiques et paralympiques méconnues.
- ◆ Encourager l'inclusivité en valorisant la diversité et l'accessibilité dans le sport.
- ◆ Renforcer la coopération en créant des équipes mixtes, dépassant les clivages territoriaux.
- ◆ Développer les compétences psychosociales telles que l'estime de soi, la cohésion d'équipe et le fair-play.

« Les olympiades de la Prev » : le mercredi 03 juillet 2024

Cette journée a rassemblé 34 jeunes âgés de 11 à 13 ans (20 filles, 14 garçons), résidant sur les villes de Garges, Villiers le Bel, Goussainville, Persan, Beaumont-sur-Oise et Fosses. Les équipes ont été constituées en mélangeant les groupes de jeunes issus de villes différentes, favorisant ainsi la découverte de l'autre et l'ouverture.

La matinée a été consacrée à la réalisation des blasons des équipes pour fédérer le groupe. Cela a été une occasion d'exprimer leur créativité et de travailler sur les valeurs de l'olympisme.

Au cours de la journée, sur la base de Loisirs de Cergy, les jeunes ont pu entrer en compétition et découvrir différents sports : Boxe, rafting, Rugby, VTT et biathlon. Les éducateurs encadrant les activités ont pu promouvoir le fair-play, le respect des différents participants, dans une ambiance bienveillante. La journée s'est terminée par une remise de médailles et un goûter convivial. Deux jeunes adultes, accompagnés par le service de Villiers-le-Bel, ont contribué à l'élaboration et l'organisation du pique-nique, dans le cadre d'un chantier éducatif.



« Mémoire olympique » en partenariat avec l'association Cultures du cœur , du 08 au 12 juillet 2024

Une semaine d'activité autour de la mémoire olympique a rassemblé sept adolescents de Garges et Villiers-le-Bel (4 filles et 3 garçons âgés de 14 et 15 ans). Ils ont exploré l'histoire des Jeux à travers des quizz et des échanges, et ont eu l'occasion de s'initier au taekwondo. Ils ont aussi débattu sur des thématiques telles que l'égalité femme-homme et le handicap dans le sport.

Participation à une épreuve olympique grâce à la billetterie solidaire: Rugby à 7 le 27 juillet 2024

8 jeunes âgés de 11 à 13 ans (Villiers le Bel, Persan, Garges) ont assisté à la finale de Rugby à 7 au stade de France, vibrants d'émotion alors que la France remportait l'or. Cette expérience leur a permis de vivre la ferveur olympique de près.



Participation à une épreuve paralympique : Basket fauteuil le 29 août 2024

Sept jeunes (Garges, Beaumont-sur-Oise, Goussainville) ont découvert le basket fauteuil, une discipline valorisant les capacités des athlètes en situation de handicap, renforçant leur regard sur l'inclusion.



L'immersion dans une diversité de sports a stimulé la curiosité des jeunes et leur motivation à découvrir de nouvelles disciplines, souvent éloignées de leur pratique habituelle.

Sur le plan collectif, le projet a permis de renforcer la cohésion sociale entre jeunes issus de différents territoires. Grâce à la constitution d'équipes mixtes et aux échanges lors des activités, les participants ont pu dépasser les stéréotypes et nouer des liens sincères.

Plusieurs jeunes ont exprimé leur désir de se revoir et de participer à d'autres actions communes, témoignant de l'impact positif de ces rencontres. Ces interactions ont contribué, pour ces jeunes, à atténuer les tensions potentielles entre territoires, en posant les bases d'un dialogue respectueux et constructif.

Enfin, la mise en lumière des valeurs d'inclusion et de diversité, à travers des expériences comme la découverte du basket fauteuil ou les débats sur l'égalité femme-homme, a permis d'élargir leurs horizons. Une dimension marquante du projet a été l'occasion unique de participer à un événement mondial.

Assister à des épreuves comme la finale de rugby à 7 ou le basket fauteuil a inspiré et émerveillé les jeunes. Ils ont pu ressentir l'énergie unique des Jeux, admirer les performances des athlètes, et vivre les valeurs d'inclusion, de persévérance et d'excellence véhiculées par cet événement. « J'ai vécu ma meilleure vie ! »



2.3 L'accueil au Local

Sur chacun des deux quartiers d'intervention, le service utilise le local comme support à ses actions éducatives. Les éducateurs peuvent y recevoir les jeunes, avec ou sans rendez-vous, dans le but de les accompagner dans leurs démarches concrètes liées à leur situation personnelle : démarches en lien avec l'insertion professionnelle, la scolarité, les démarches administratives, judiciaires, recherches multiples et variées. Les jeunes peuvent se saisir de ces entretiens en individuel pour évoquer plus en détail avec les éducateurs du service leurs besoins ou les difficultés qu'ils peuvent rencontrer.

Le local peut également être investi de façon collective. L'équipe constate que certains jeunes ne souhaitent pas évoquer leur situation de façon individuelle. Il leur est alors possible de se présenter au local avec un pair ou un groupe afin de discuter, d'échanger de façon informelle, au sujet de leur quotidien, leurs problématiques et leurs besoins. Cela permet une première approche rassurante pour des jeunes parfois peu enclins à un échange individuel prématuré. Dans ce cadre, des débats spontanés mais cadrés par une présence éducative bienveillante peuvent émerger sur des thématiques variées, comme la scolarité, les rixes, l'égalité femme/homme ou encore les réseaux sociaux. La liste est non-exhaustive car elle est dépendante de l'actualité des jeunes et du quartier.

Le local des Doucettes est reconnu et investi par les jeunes du quartier. En journée, les jeunes âgés entre 16 et 18 ans déscolarisés et les 18-25 ans viennent rencontrer les éducateurs. A partir de 16h00, de nombreux jeunes passent au local après leur sortie du collège ou du lycée avant de rentrer à leur domicile. Entre 16h00 et 19h00 et le mercredi après-midi, le local est très animé. L'agencement du lieu avec plusieurs pièces permet de répartir les jeunes par tranche d'âge et d'aborder des sujets en commun et de proposer des outils de médiation comme des jeux de société. Les jeunes filles sont toujours peu présentes au local. Néanmoins, un groupe de filles de 6^{ème}-5^{ème} peuvent venir échanger avec les professionnels. Sinon, les jeunes filles ou jeunes femmes accompagnées par notre service sont rencontrées lors des entretiens en individuels avec les éducateurs dans notre local.

L'accueil au local



Après trois ans d'implantation sur le quartier de **la Muette**, le local est identifié par les jeunes mais surtout par le public 11-15 ans. Les jeunes viennent à la pause du midi, après la fin des cours et le mercredi après-midi rencontrer les éducateurs. Cette année, le nombre de lycéens fréquentant le local a augmenté. Au vu de l'agencement du local, les éducateurs s'organisent pour ne pas recevoir un jeune et/ou une famille en même temps qu'un groupe afin de respecter la confidentialité lors des entretiens individuels. Peu de jeunes filles sont présentes au local tant sur de l'accueil collectif qu'individuel.

Le local est aussi un lieu d'organisation régulière d'activités éducatives collectives : jeux de société, atelier pâtisserie, soirée-débats, atelier recherche d'emploi, atelier aide aux inscriptions Parcoursup, atelier recherche de stage et à la réalisation des rapports de stage, ... sont autant d'exemples d'actions organisées en 2024 au sein des locaux de l'association IMAJ.

2.4 Accompagnement individuel

L'accompagnement socio-éducatif individualisé est une modalité d'intervention qui permet d'écouter les jeunes et d'aborder des questions personnelles et sensibles pour eux. Il permet aux jeunes d'exprimer leurs difficultés, d'en prendre plus finement connaissance et de trouver de nouvelles motivations et solutions.

Cette modalité d'intervention est respectueuse du principe de libre-adhésion et de l'obligation du secret professionnel. L'adhésion du jeune est bien souvent la conséquence d'une succession de contacts ayant permis l'instauration d'une relation basée sur le respect de sa personne.

L'accompagnement proposé est toujours personnalisé. En effet, l'équipe éducative n'intervient pas sur la base d'actions standardisées qui seraient valables pour tout jeune rencontré. Cette démarche de personnalisation implique une réelle écoute ainsi qu'une évaluation spécifique des ressources et difficultés de chaque jeune.

L'accompagnement éducatif proposé par l'équipe cherche enfin à favoriser l'implication des parents dans le projet établi avec leur enfant lorsque celui-ci est mineur. Il s'agit alors de dialoguer et de soutenir les parents dans une implication éclairée et responsable vis-à-vis des difficultés et des choix de leur enfant.

III. Le Public

La prévention spécialisée s'adresse aux jeunes ou groupes de jeunes, de 11 à 25 ans, en rupture ou en souffrance, en voie de marginalisation ou déjà marginalisés.

Les jeunes avec lesquels des liens vont se tisser ne seront pas forcément ceux que les éducateurs auraient voulu "accrocher" en priorité. En effet, les jeunes les plus en difficulté sont parfois difficiles à approcher. En rupture avec les institutions et le monde des adultes, ils peuvent être plus réticents à avoir une relation avec les éducateurs.

Tout le savoir-faire des éducateurs va consister à développer une approche progressive, en créant des liens de confiance avec des jeunes, y compris moins en rupture. Ainsi, une équipe connaît un nombre de jeunes beaucoup plus important que celui avec lequel elle est réellement en lien. Parmi ces derniers, un certain nombre est concerné par des activités collectives, rencontres et échanges, accompagnements ponctuels, conseils.

C'est un nombre plus restreint encore qui bénéficie d'un accompagnement plus dense et plus spécialisé.

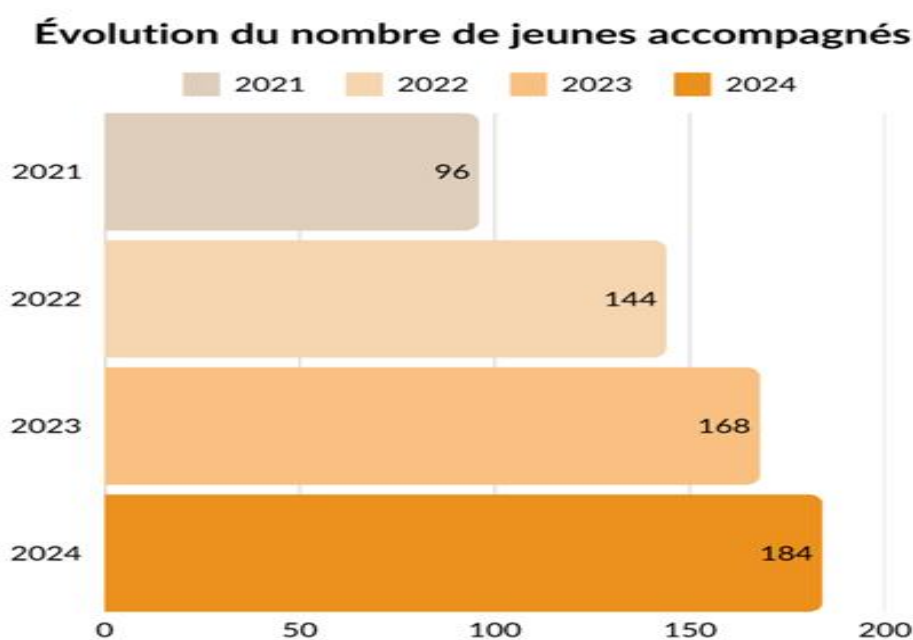
3.1 Jeunes connus

421 jeunes sont régulièrement rencontrés et bien identifiés/repérés par les éducateurs, que ces derniers connaissent ou non leur nom et prénom, et pour lesquels la relation éducative n'est pas établie. Pour ceux-ci la démarche de l'aller-vers pourra permettre à l'avenir d'engager un accompagnement.

3.2 Jeunes en accroche

18 jeunes pour lesquels la relation éducative est en train de s'établir. La relation qui lie le jeune à l'éducateur est en phase d'accroche et s'appuie sur des temps partagés et des discussions, aucun accompagnement individuel n'a été encore engagé.

3.3 Jeunes accompagnés



Durant l'année 2024, les éducateurs du service spécialisée ont accompagné 184 jeunes, un chiffre en augmentation depuis trois ans.

Plusieurs éléments permettent d'expliquer cette hausse qui seront développés dans ce rapport d'activité :

- Une stabilité de l'équipe éducative permettant d'assurer une continuité du lien éducatif et un investissement du service par les jeunes.

- Nous pouvons constater que la réimplantation en 2021 du service sur le quartier de la Muette est efficiente. Elle a généré mécaniquement de nouveaux accompagnements éducatifs depuis 3 ans.
- De plus, les liens de confiance entretenus avec les établissements scolaires ont produit une dynamique importante de travail avec les collégiens.

Au quotidien, l'équipe œuvre à comprendre les situations pour proposer des solutions permettant au public de lever ses freins. L'accompagnement proposé peut prendre différentes formes, mais il est réfléchi en équipe et construit avec le jeune concerné. En fonction de la singularité de la situation, l'accompagnement aura été ponctuel ou durable, continu ou discontinu, partagé avec des partenaires ou non. L'accompagnement proposé découle dans la grande majorité des situations d'une phase d'accroche qui permet de créer une relation de confiance. Cette relation apparaît essentielle pour mener notre mission et favoriser la levée des freins.

3.4 Vue d'ensemble des statistiques :

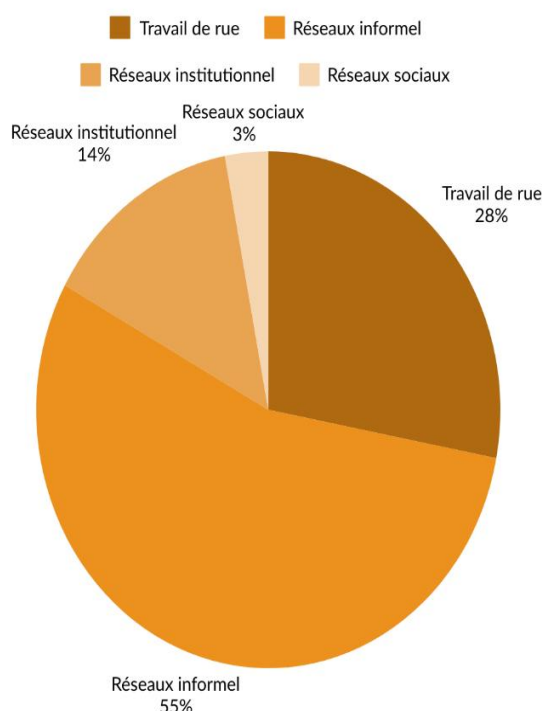
Tableau 4 : Synthèse annuelle présentant les jeunes en accompagnement éducatif

	- 11 ans		11 - 13 ans		14 - 15 ans		16-17 ans		18-25 ans		+ 25 ans		TOTAL
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	
Mode d'entrée en relation													
Rue			2	6		13	2	10	1	15		3	52
Réseau informel			4	15	15	19	4	8	5	29	1		100
Réseau institutionnel			2	11		6	1	2	2	2			26
Réseaux sociaux					1			1	1	3			6
TOTAL	0	0	8	32	16	38	7	21	9	49	1	3	184
Situation familiale													
Célibataire			8	32	16	38	6	21	7	49	1	3	181
En couple							1		1				2
En couple avec enfant									1				1
Parent isolé													0
TOTAL	0	0	8	32	16	38	7	21	9	49	1	3	184
Lien via les réseaux sociaux													
Pas de lien via les réseaux sociaux			3	13	7	12	4	1	3	7		2	52
Lien via les réseaux sociaux			5	19	9	26	3	20	6	42	1	1	132
TOTAL	0	0	8	32	16	38	7	21	9	49	1	3	184
Ancienneté de la relation													
Ancienneté < 1 an			6	20	11	17	4	4	5	8			75
Ancienneté >=1 et < 2 ans			1	10	4	17	2	4	4	5			47
Ancienneté >= 2 ans et < 4 ans			1	1	1	3	1	13		15	1		36
Ancienneté >= 4 ans				1		1				21		3	26
TOTAL	0	0	8	32	16	38	7	21	9	49	1	3	184
Situation													
Scolarisé/ étudiant/SANS problématique scolaire			5	23	10	17	3	7	2	10			77
Scolarisé/étudiant/ avec problématique scolaire			3	9	6	20	1	13	1	7			60
Déscolarisé (sans affectation)						1				2			3
En emploi									1	5	1	1	8
En formation							2	1		3			6
En recherche d'emploi/ de formation / d'orientation							1		5	16		1	23
Sans projet professionnel ou scolaire										6		1	7
TOTAL	0	0	8	32	16	38	7	21	9	49	1	3	184
Niveau de formation (dernier diplôme obtenu)													
Brevet ou sans diplôme			8	31	16	36	5	17	4	24		2	143
Bac Pro, CAP ou BEP						1	1	4	3	15	1	1	26
Bac général ou technique									1	6			7
Bac +2 et autres études supérieures										1			1
TOTAL	0	0	8	31	16	37	6	21	8	46	1	3	177

Nota bene : De façon marginale, l'équipe n'a pas pu recueillir certaines informations concernant le niveau de formation des jeunes accompagnés.

3.5 Analyse des données clés

Mode d'entrée en relation



Sur cette année 2024, 55% des jeunes sont rentrés en lien avec les éducateurs par le biais du réseau informel. Cette approche a augmenté de 34% par rapport à l'année 2023. Cela témoigne de la continuité de travail sur le territoire et la reconnaissance des jeunes d'inciter leurs pairs à venir solliciter les éducateurs. Le service de prévention spécialisée est identifié dans l'environnement de proximité des jeunes, tant sur le quartier des Doucettes que sur le quartier de la Muette, comme un lieu repère pour les accompagner dans leurs demandes et leurs démarches.

Le travail de rue est représenté à 28% dans nos rencontres avec le public, une méthode spécifique de la prévention spécialisée qui permet « d'aller vers » les jeunes parfois les plus fragilisés, éloignés des institutions de droits communs et de prévenir les situations en voie de marginalisation.

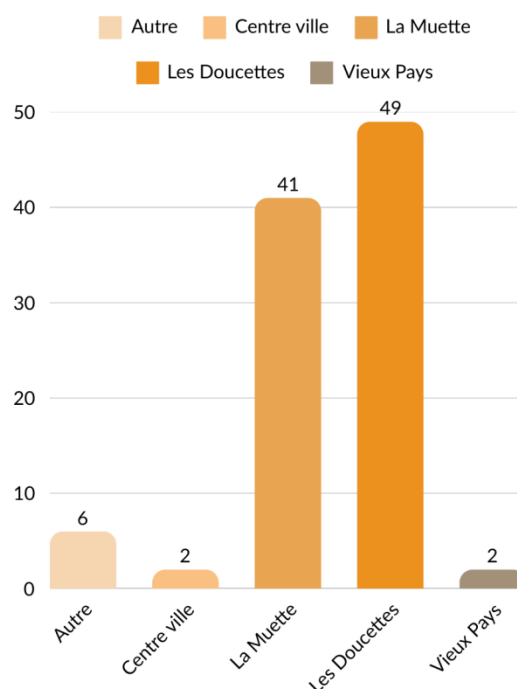
Le mode d'entrée en relation par le réseau institutionnel est représenté à 14%, ce qui met en exergue les liens de confiance établis entre les différents partenaires du territoire.

En 2024, les jeunes originaires du quartier des Doucettes où nous sommes implantés depuis huit ans, représentent 49% du public accueilli.

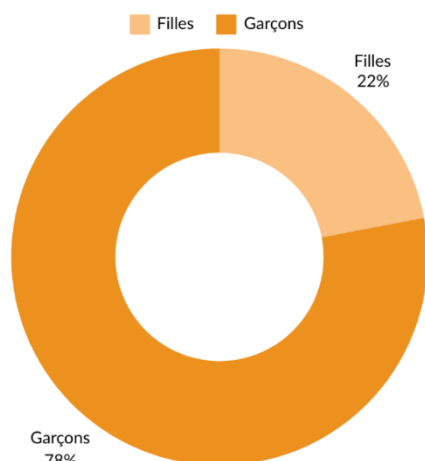
Nous pouvons constater sur cette année, l'augmentation des jeunes du quartier de la Muette. Notre implication depuis octobre 2021 est visible par l'augmentation des jeunes accompagnés sur ce quartier (2022 : 25%, 2023 : 30%, 2024 : 41%). Depuis trois ans, nos actions s'orientent principalement vers un public de jeunes collégiens en travaillant en lien avec les établissements scolaires et les structures liées à la jeunesse. Cette année, nous avons accompagné des lycéens.

Il est à noter que 10% des jeunes accompagnés résident sur d'autres quartiers de Garges, mais sont fréquemment présents sur nos territoires d'intervention, et fréquentent donc les éducateurs de la structure.

Répartition par quartier



Répartition par genre

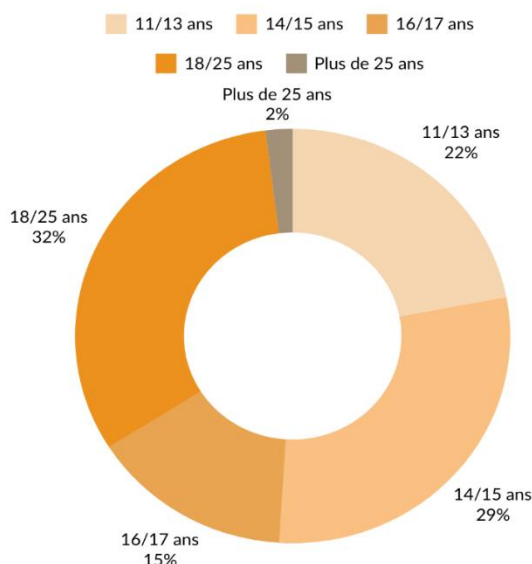


41 jeunes filles sont accompagnées par notre service en 2024, soit une augmentation de 5% par rapport à l'année dernière.

La répartition par genre montre malgré tout toujours un déséquilibre important entre le public féminin et masculin accompagné par les éducateurs.

L'équipe éducative du service de prévention spécialisée de Garges-Lès-Gonesse poursuit sa réflexion dans le travail auprès des jeunes filles/femmes et sur les questions relatives à l'égalité femme/homme avec différentes pistes de travail qui seront développées dans la partie VI du rapport d'activité.

Répartition par âge

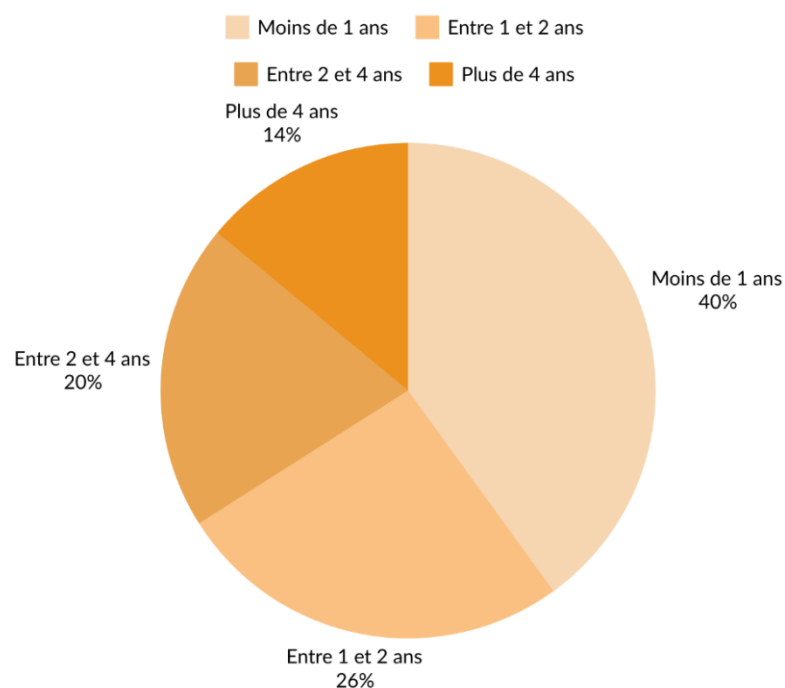


Sur cette année 2024, les mineurs accompagnés par le service de prévention spécialisée représentent 66% du public accompagné.

Les 11-15 ans représentent 51% de notre public accompagné, soit la moitié des jeunes suivis par les éducateurs. Cette évolution significative met en avant le rajeunissement de notre public en lien avec notre service. Ce constat est aussi à mettre en lien avec notre travail engagé avec les partenaires des établissements scolaires avec des projets spécifiques ainsi qu'avec les structures accueillant le public jeune. Au regard des problématiques croissantes de ces jeunes sur le territoire d'intervention (et particulièrement des collégiens) l'équipe éducative a proposé tout au long de l'année 2024 de nombreuses actions collectives, adaptées aux besoins des adolescents de cette tranche d'âge.

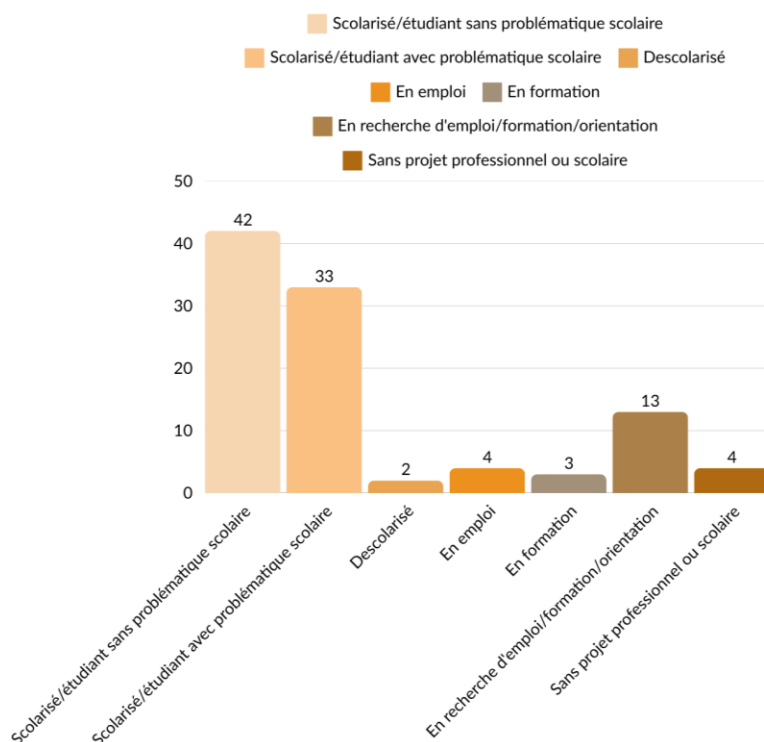
On constate que 32% des jeunes âgés de 18 à 25 ans continuent de fréquenter le service pour entreprendre des démarches, le plus souvent liées à l'emploi ou à la formation.

Ancienneté de la relation



40% des jeunes ont été rencontrés au cours de cette année 2024. Ce chiffre significatif montre que l'équipe éducative est repérée et sollicitée par les jeunes. 26% des jeunes sont accompagnés par le service depuis 1 à 2 ans et 20% entre 2 et 4 ans. Cela témoigne d'une continuité dans le lien et l'accompagnement éducatif.

Situation socio-professionnelle



Sur l'année 2024, nous constatons que 75% des jeunes accompagnés par le service prévention spécialisée sont scolarisés, même chiffre depuis deux ans.

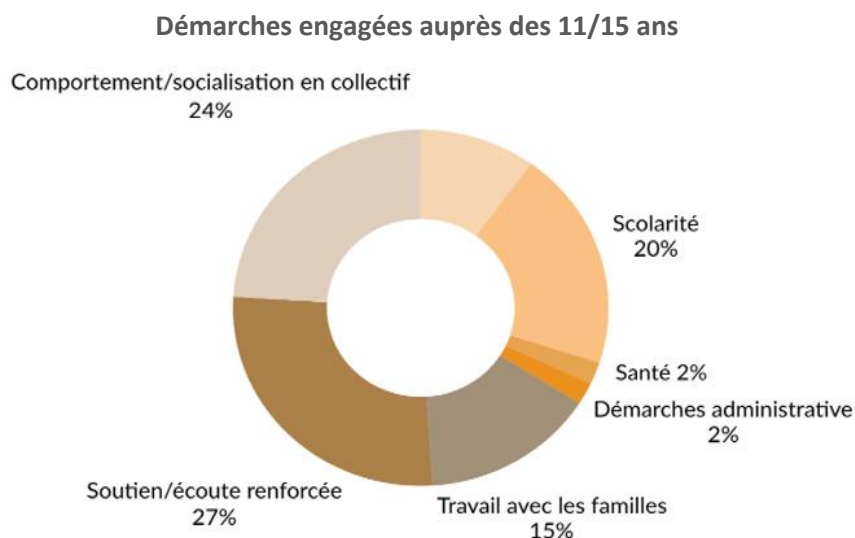
33% des jeunes scolarisés accompagnés rencontrent des difficultés scolaires : difficulté à s'investir et mettre du sens dans leur scolarité, comportement inadapté au sein des établissements scolaires, décrochage scolaire, inquiétudes liées à leur orientation. Les jeunes et/ou les parents peuvent solliciter les éducateurs et être soutenus dans les difficultés rencontrées, en lien parfois avec les établissements scolaires.

Près de 13 % des jeunes sont en recherche d'emploi ou de formation. Les sollicitations au sujet de l'insertion professionnelle sont bien l'une des mobilisations premières de l'équipe éducative, en ce qui concerne les plus de 18 ans.

On peut noter que 7 % seulement des jeunes accompagnés sont en emploi ou en formation, ce qui confirme que les éducateurs du service sont amenés à travailler plus spécifiquement avec un public scolarisé ou un public encore éloigné de l'insertion.

IV Accompagnement et actions auprès des 11/15 :

4.1 Thématiques d'accompagnement



Les principales demandes des jeunes âgés entre 11 et 15 ans sont liées aux actions collectives, aux ateliers et jeux au local. Ces outils permettent à l'équipe éducative de rentrer en contact et de construire un lien avec les jeunes. Rares sont les jeunes de cette tranche d'âge qui sollicitent directement les éducateurs pour des démarches liées à la scolarité ou à des problématiques personnelles et familiales. Par contre, une fois le lien instauré avec l'équipe éducative, grâce à ces médiations, les jeunes peuvent s'autoriser à échanger sur ces différentes thématiques.

Au vu de ces constats l'équipe a pu aussi proposer :

- Des temps de sensibilisation aux « bons usages des réseaux sociaux » auprès du collège Henri Wallon auprès des élèves de 5^{ème},
- Des temps de rencontres avec les élèves de CM2 des écoles primaires Jean Moulin 2 et Jacques Prévert,
- Des animations d'atelier dans le cadre du dispositif passerelle.

4.2 Evolution des situations des 11/15 ans

94 jeunes âgés entre 11 et 15 ans ont été accompagnés sur l'année 2024. Cette tranche d'âge représente 51% de notre public. Les garçons (74%) sont toujours plus représentés que les filles (26%).

Le nombre de jeunes âgés entre 11 et 15 ans continue d'augmenter entre l'année de 2023 et 2024, de nouveaux jeunes ont pu être rencontrés.

Sur cette année 2024, les éducateurs sont rentrés en contact avec les jeunes de 11 à 15 ans principalement par le biais du réseau informel (55%), du travail de rue (23%) et du réseau institutionnel (22%).

Le réseau informel est le premier mode d'entrée en relation. Les jeunes viennent en groupe rencontrer les éducateurs, accompagnés de leurs pairs ce qui facilite l'approche avec les éducateurs.

Les relations entretenues et les liens de confiance avec les différents établissements scolaires (collèges Henri Wallon et Pablo Picasso), ainsi qu'avec le dispositif des collégiens exclus (Passerelle) porté par le PRE, permettent un repérage efficace des éducateurs, sur des orientations vers le service et une coordination de qualité autour des situations complexes.

Le travail de rue est régulièrement organisé de façon à ce que les éducateurs puissent être présents aux abords des collèges, au moment des sorties de cours. Cela favorise les rencontres et les échanges avec les collégiens, ainsi qu'une identification renforcée des membres de l'équipe éducative. Les éducateurs se rendent aussi à proximité des city stades, des lieux très fréquentés par les adolescents.

Le focus sur les 11-15 ans est mis au travail depuis quelques années. Cet accueil spécifique, nous amène à se questionner sur nos pratiques. Sur l'année 2024, de nombreuses actions collectives (sorties, ateliers, projets spécifiques, séjours) ont été proposées aux jeunes âgés entre 11 et 15 ans avec l'objectif de mieux les connaître, d'approfondir le lien et la relation de confiance et pouvoir engager une relation d'accompagnement individuel avec ceux rencontrant des difficultés.

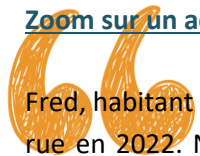
Le travail avec les familles est représenté à 15% sur cette année 2024 (5% en 2023). Pour chaque sortie, les parents remplissent une autorisation parentale et sont ensuite contactés par les éducateurs pour une présentation du service, nos missions et nos actions. Pour les séjours, les parents sont rencontrés avant le départ et au retour de leur enfant. Ces échanges et rencontres permettent de rentrer en contact et de créer un lien avec les familles. Des parents sollicitent des temps de rencontre avec les éducateurs afin d'échanger sur leurs appréhensions, leurs questionnements, ...

En 2024, les préoccupations les plus fortes au sujet des 11-15 ans :

- Des difficultés scolaires : L'équipe éducative constate des difficultés importantes pour une partie du public adolescent dans son rapport à la scolarité. En 2024, 41% des jeunes accompagnés par la prévention spécialisée rencontrent une problématique scolaire. Cela peut se traduire par des phénomènes de désinvestissement scolaire, parfois de décrochage ou de désintérêt pour les questions liées à l'orientation notamment.
- Une banalisation de la violence : Les phénomènes de violence, comme les affrontements entre groupes de jeunes ont été moins présents sur 2024. Néanmoins, les jeunes sont dans une fascination de la violence et banalisent les comportements observés sur les réseaux sociaux, les médias, au sein du groupe de pairs.
- L'impact négatif des écrans et des réseaux sociaux : L'utilisation des réseaux sociaux est une problématique importante à Garges-lès-Gonesse. L'équipe éducative a constaté que l'utilisation de certaines applications (dont Snapchat, Télégram) venait amplifier certaines difficultés déjà existantes, telles que l'organisation d'affrontements entre jeunes ou certaines situations de cyberharcèlement. Ces éléments semblent être confirmés par les partenaires jeunesse du territoire.

- Un début de consommation de produits pour les 14/15 ans : les jeunes mettent en avant la consommation quotidienne et banalisée de la puff ainsi que leur attirance pour les autres produits (chicha, cannabis, ballon, ...). L'importance de se sentir appartenir à un groupe, la prise de risque, soulager l'anxiété, les humeurs, ... sont mis en exergue dans leur besoin de consommation.

Zoom sur un accompagnement auprès du public 11-15 ans



Fred, habitant au quartier de La muette, a 16 ans. Il a été rencontré pour la première fois en travail de rue en 2022. Nous l'avons revu lors d'un atelier Passerelle (accueil des collégiens temporairement exclus), portant sur la thématique des réseaux sociaux. Ce dispositif est porté par le Programme de Réussite Educative, sur lequel interviennent les éducateurs du service de prévention.

Rapidement, conjointement aux éléments déposés par le jeune, l'équipe éducative a observé qu'il se trouvait dans un environnement à risque, marqué par des carences éducatives : décrochage scolaire, difficultés relationnelles, fugues.

Fred, aîné d'une fratrie de trois enfants, présente des difficultés de comportement dans les institutions fréquentées telle que le collège. Résistant face l'autorité parentale et très méfiant des adultes, il met à mal le cadre à la maison.

Quelque temps après, suite à une nouvelle exclusion du collège, l'équipe éducative a été contactée par le PRE pour rencontrer le jeune et sa mère. Cela nous a permis de mieux cerner la situation et d'engager un travail autour du soutien à la parentalité. Le lien avec la famille nous a permis également de découvrir la présence de nombreux professionnels autour de la situation.

Afin de créer une accroche éducative et pouvoir l'accompagner dans le cadre de la libre adhésion, plusieurs stratégies ont été mises en place. D'une part, via la participation à des actions collectives, ce qui a permis à l'équipe de créer du lien et de mieux cerner ses difficultés.

D'autre part, un accompagnement individuel a été réfléchi et mis en place. Une relation éducative personnalisée a été impulsée par son éducateur référent, favorisant ainsi le maintien du lien et l'engagement du jeune basé sur la confiance et des échanges réguliers. Dans cette continuité, un projet d'orientation a été mis en place avec l'accord du jeune et sa famille. Cette démarche lui a permis de réfléchir à sa voie professionnelle après le brevet, mais aussi de trouver son stage de troisième.

L'équipe a soutenu Fred, à sa demande, en l'aidant à préparer son passage dans les conseils de discipline, devant Le Juge des Enfants, suite à des actes inadaptés, et en l'accompagnant dans ces instances.

L'équipe éducative, à travers le lien avec les parents, a pu travailler sur les difficultés familiales et scolaires de Fred. Cet accompagnement a également permis une meilleure compréhension des attentes et des besoins de la famille, à l'instauration d'un dialogue constructif pour soutenir les démarches éducatives engagées.

Au vu des difficultés présentes, en janvier 2023, une mesure AEMO a été prononcée par Le Juge des Enfants. L'accompagnement par le service de prévention spécialisée a également facilité l'adhésion à cette mesure grâce à la relation de confiance établie.

Un travail de sensibilisation et de médiation a permis de clarifier les objectifs de cette mesure et d'en renforcer l'acceptabilité tant pour le jeune et que pour sa famille. A ce titre, le service de prévention spécialisée a organisé plusieurs rencontres entre le jeune et l'éducateur AEMO.

Malgré la mise en place d'une mesure d'AEMO, la situation continuait à se dégrader par les conduites à risques de Fred. Les multiples passages à l'acte donnant lieu à un climat de tension entre le jeune et sa famille, notamment avec le père.

Ayant constaté au cours de l'accompagnement, qu'il existe une multitude de professionnels autour de la situation, le service de prévention a proposé une synthèse pour que tous les acteurs (le service AEMO, la PJJ, l'ASE) se rencontrent afin de travailler de manière cohérente dans l'intérêt de Fred. La prévention spécialisée a profité de ce temps pour remonter ces inquiétudes au vu des éléments de danger, en préconisant un éloignement de Fred pour un cadre plus propice à la protection et à l'épanouissement du jeune.

Au vu de la situation préoccupante, Fred a été placé dans une MECS en Normandie en attendant de trouver une solution plus pérenne.

De son lieu, Fred continue de nous donner de ses nouvelles. La famille nous sollicite toujours pour échanger, et les accompagner dans d'autres démarches administratives.



4.3 Projets menés et partenariats :

L'accompagnement des jeunes de 11 à 15 ans nécessite une approche spécifique et des liens partenariaux de confiance établis sur la zone d'intervention. Les échanges réguliers avec les structures jeunesse de la ville, les centres sociaux, le service jeunesse et les associations de proximité permettent de faciliter les éventuelles orientations des jeunes en difficulté. La présence sociale des éducateurs au sein de ces mêmes structures – par des passages fréquents lors du travail de rue – facilite également l'identification et la rencontre de jeunes qui pourraient tirer profit d'un accompagnement éducatif.

- Atelier en partenariat : le dispositif Passerelle

Le service s'inscrit dans des relations partenariales consolidées avec les dispositifs spécifiques en lien avec les collégiens de la commune. Le service met en place, pour la quatrième année, un atelier partagé avec le dispositif d'accueil des collégiens exclus de la ville de Garges-Lès-Gonesse.

Ce dispositif, porté par le PRE, propose un accueil des collégiens exclus temporairement de leur établissement scolaire, sur le temps de cette sanction et met en place différents ateliers permettant aux jeunes de travailler différentes questions – de la sanction à la citoyenneté. C'est dans ce cadre que le service intervient de façon bimensuelle, sur un atelier où les thématiques abordées peuvent être en lien avec les raisons ayant amené les jeunes à une exclusion : utilisation des réseaux sociaux, égalité femme/homme, addiction, vie relationnelle, affective et sexuelle... Ces temps d'échanges permettent de créer les premiers liens avec les éducateurs et constituent une première étape dans un rapprochement avec le service, qui se transforme parfois en un accompagnement éducatif.

Dans le cadre de « Passerelle ouverte », un éducateur du service de prévention et le référent du dispositif proposent à un groupe de collégiens, une activité commune sur une demi-journée afin de poursuivre le travail éducatif engagé pendant les temps de l'exclusion.

Dans un but de faciliter les orientations et de continuer l'accompagnement éducatif, le service participe également aux réunions de suivis « Passerelle ». Ces temps permettent un lien et une coordination autour des situations dans le respect des missions et des obligations de chacun.

Cette année, un séjour « de cassure » s'est organisé avec le dispositif passerelle.

Zoom sur le séjour à Belfort

Du 29 juin au 2 juillet 2024, 8 jeunes âgés de 10 à 14 ans (4 filles et 4 garçons) des différents quartiers de la ville, encadrés par un éducateur spécialisé et deux animatrices du dispositif Passerelle et une éducatrice spécialisée du service de prévention d'IMAJ, sont partis en séjour à Belfort.

Le dispositif Passerelle est un service de soutien destiné aux collégiens qui font face à des difficultés disciplinaires amenant à une exclusion temporaire. Durant cette période, l'élève participe à un programme d'ateliers, conçu pour l'aider à mieux comprendre les conséquences de son comportement et à réfléchir son exclusion.

Les élèves rencontrent notre service de prévention spécialisée le jeudi après-midi. Des jeux sur différents thèmes comme les réseaux sociaux, l'égalité femme/ homme sont utilisés, ce qui permet les échanges et la création de liens entre les jeunes et les professionnels.

Lors de ce séjour, nos jeunes campeurs ont pu découvrir la belle région de la Franche Comté en visitant le Lion de Belfort et des musées, notamment un, consacré à la guerre et un autre dédié à l'usine Peugeot.



Le groupe a pu se challenger durant une randonnée, tout en admirant les paysages, et au travers d'activités ludiques telles que le laser-Game, le bowling et des jeux de piscine.

Nous avons terminé ce séjour par la visite d'une fromagerie, sans oublier le petit morceau de comté qu'ils ont pu partager au retour avec leur famille !

En amont du séjour, les familles ont été rencontrées par les professionnels du dispositif Passerelle afin d'échanger sur le séjour. Dans un deuxième temps, une réunion d'information collective en présence des familles et des jeunes a permis de présenter les deux services (PRE/ IMAJ) et de mettre en avant les objectifs travaillés pendant ce séjour. Lors des vacances de la Toussaint, une soirée « retour sur le séjour » a été organisée. Tous les jeunes et les parents ont répondu présent et ont été ravis de visionner le montage photos retraçant le séjour. Ils sont

repartis avec chacun un album photos. Des moments conviviaux et d'échanges qui ont permis de créer des liens avec les familles.

Depuis ce séjour, les jeunes sont toujours en lien avec les éducateurs et certains en accompagnement. Nous sommes en lien aussi avec les professionnels du dispositif Passerelle ainsi que les collègues afin d'accompagner et soutenir les jeunes dans leur parcours scolaire.



4.4 Partenariat avec les établissements scolaires

-Le collège Henri Wallon :

Sur cette année 2024, nous avons reconduit notre intervention sur les réseaux sociaux. Durant le mois de juin, les éducatrices sont intervenues dans le cadre d'une action de sensibilisation sur l'usage des réseaux sociaux, sur l'ensemble des classes de 5^{ème}. L'objectif est de les informer et de les sensibiliser aux risques d'une mauvaise utilisation.

L'équipe de prévention spécialisée a ainsi rencontré environ 150 jeunes lors de cette action, en passant dans les classes, réparties en demi-groupe sur une durée d'une heure.

Lors de ces actions collectives, nous utilisons deux jeux : le jeu de la rivière et un quizz. Cet outil permet à travers différentes questions (ai-je une utilisation responsable des réseaux sociaux, qu'est-ce que je risque lorsque je diffuse des vidéos, que dois-je faire si je vois une image choquante ? etc.) d'amorcer et d'initier des débats et de sensibiliser ce jeune public sur ces outils et l'utilisation parfois inadaptée des réseaux sociaux. Chaque année, nous retravaillons sur nos outils éducatifs afin de les adapter au plus près des besoins des jeunes.

Le bilan se révèle positif et nous amène à reconduire cette action sur l'année 2025. La banalisation de la violence par les élèves est une préoccupation des professionnels de l'établissement. Nous réfléchissons ensemble pour construire et proposer une intervention aux élèves.

Sur cette année 2024, nous avons été invités à tenir un stand lors de la remise des bulletins au mois d'avril et décembre afin de présenter notre service et rencontrer les jeunes et les familles.

L'équipe de prévention spécialisée est invitée avant les GPDS afin d'échanger, travailler et dégager des pistes de travail avec les professionnels de l'établissement scolaire pour des situations demandant une attention particulière.

- Le collège Pablo Picasso :

L'intervention sur les réseaux sociaux n'a pas pu se mettre en place mais sera proposée aux élèves de cinquième sur l'année 2025.

Les éducateurs ont été invités à rencontrer l'ensemble des professeurs de l'établissement à la rentrée en septembre afin de présenter notre service et nos missions.

Deux temps de travail ont été organisés avec l'assistante sociale du collège pour échanger et travailler sur les situations demandant une attention particulière.

4.5 Passerelle CM2

Initiée depuis 2021, le service de prévention spécialisée a poursuivi sur l'année 2024 son expérimentation auprès des élèves de CM2.

Ces actions se déclinent en deux axes :

- Les rencontres des classes de CM2

En mai 2024, les professionnels du service de prévention spécialisée sont rentrés en contact avec les différentes écoles primaires des quartiers des Doucettes et de la Muette. Suite à ces échanges, des rencontres ont été organisées avec deux établissements :

- Jean Moulin 2
- Jacques Prévert

Sur une demi-journée, les éducateurs vont rencontrer tous les élèves de CM2, soit 100 jeunes pour l'année 2024, en passant dans chaque classe, afin de se présenter et d'expliquer le fonctionnement de notre service, les diverses actions proposées et surtout de faire connaissance avec un futur public collégien. Ces rencontres permettent aux jeunes de venir à la rencontre plus facilement des éducateurs. Certains sont venus au local en groupe dans les semaines qui ont suivi et ainsi participer à des actions collectives durant l'été. D'autres ont pu bénéficier du séjour Passerelle. Ce travail en amont a favorisé le travail avec les jeunes et certaines familles, le passage en sixième et a permis de continuer un accompagnement éducatif en lien avec les collègues.

Zoom sur le séjour passerelle CM2-6ème

Du 8 au 14 juillet 2024, les éducateurs du service de prévention ont organisé un séjour dans une ferme pédagogique en Normandie pour 8 jeunes (2 filles et 6 garçons) habitant les quartiers de la Muette et des Doucettes.

Séjour
passerelle
CM2-
6ème



Juillet 2024

En partenariat avec les établissements scolaires, le séjour avait pour but de soutenir le passage du CM2 à la 6^{ème} d'un groupe de jeunes, en renforçant le lien éducatif avec notre service de prévention spécialisée.

Les éducateurs ont rencontré les parents de chaque jeune afin de leur présenter notre service et les objectifs travaillés pendant ce séjour. Ces temps ont permis aux familles d'échanger avec les professionnels sur leurs appréhensions et questionnements par rapport à la rentrée au collège de leur enfant.

Durant la semaine, les jeunes ont été attentionnés et impliqués dans les soins des animaux, dans la fabrication du pain mais aussi sensibilisés à l'environnement à travers des balades en forêt et du jardinage.

Ils ont aussi relevé des défis en participant à des activités : escalade, accrobranche, luge d'été, piscine.

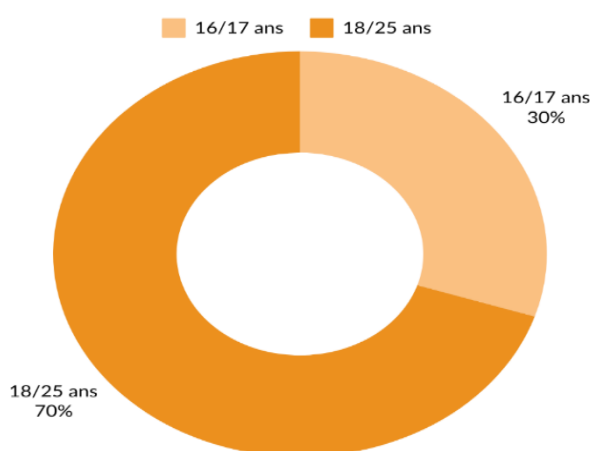
Cette action a permis de créer et nouer des liens forts entre les jeunes du groupe et entre les jeunes et les éducateurs.

Depuis le séjour, les jeunes sont toujours en lien avec les éducateurs soit par le biais d'actions collectives, soit par des rencontres en individuel permettant une continuité dans l'accompagnement éducatif. Nous sommes aussi en lien avec les professionnels des collèges afin de suivre et soutenir le jeune dans cette étape de transition avec son entrée en 6ème.



V. Accompagnement et actions auprès des 16/25

Les 16-25 ans par tranche d'âge



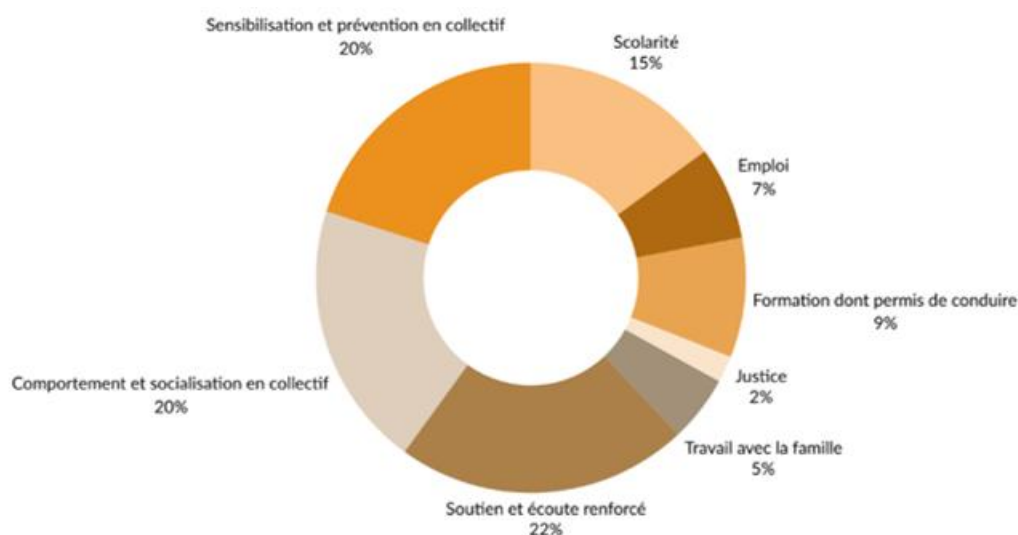
86 jeunes âgés entre 16 et 25 ans ont été accompagnés sur l'année 2024. On peut distinguer 28 jeunes âgés entre 16 et 17 ans et 58 jeunes âgés entre 18 et 25 ans. Cette tranche d'âge représente 47% des jeunes accompagnés par le service de prévention spécialisée. Dans cette tranche d'âge, les garçons (81%) sont toujours plus représentés que les filles (19%).

La baisse de l'accompagnement des majeurs s'explique par les nouvelles stratégies d'approche du public collégien et les nouveaux outils mis en place dans cette optique, en termes de partenariat et d'actions collectives.

Toutefois, un nombre conséquent de jeunes de plus de 16 ans rencontre des difficultés et a des besoins spécifiques, ce qui nécessite une approche adaptée de la part des éducateurs.

5.1 Thématiques d'accompagnement

Démarches engagées auprès des 16/17 ans



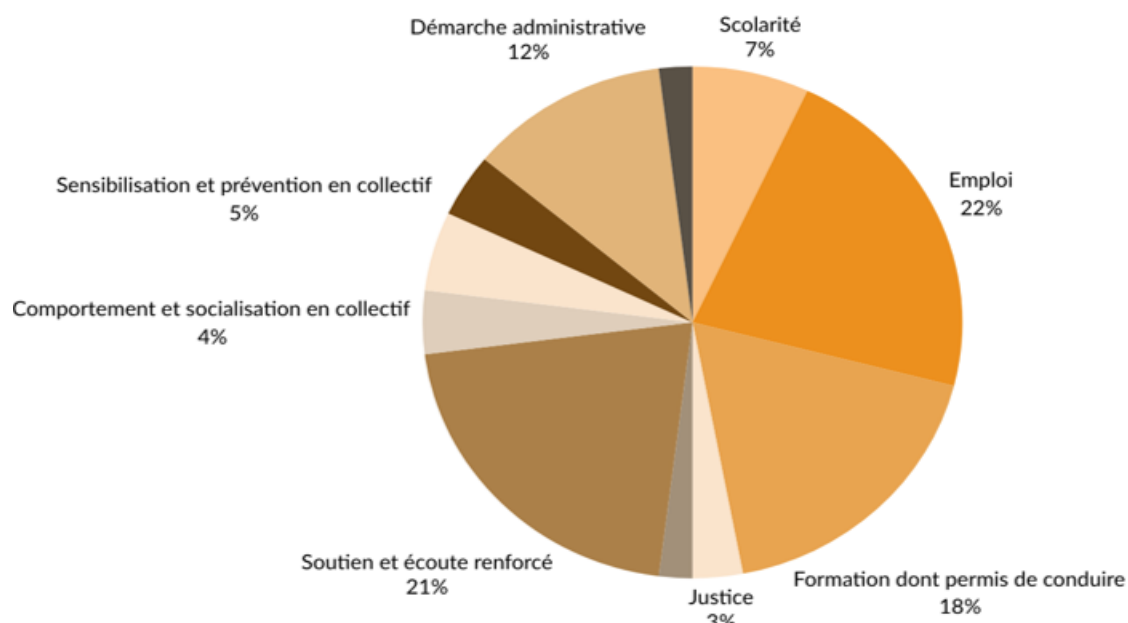
Le public 16-17 ans sollicite l'équipe notamment pour des démarches en lien avec la scolarité (orientation, formation, alternance, réorientation, soutien scolaire). Pour certains jeunes, l'arrivée au lycée est une étape difficile qui comprend un certain nombre de réalités/obstacles à surmonter : une organisation du travail scolaire et une méthodologie qu'ils n'ont pas acquises, des exigences plus importantes qu'au collège, la conséquence d'une orientation parfois non choisie, des résultats scolaires parfois insuffisants, etc. Ces éléments peuvent amener certains élèves à un absentéisme de plus en plus marqué, pouvant aller jusqu'au décrochage scolaire.

Il est important que l'équipe éducative puisse percevoir les signes de démotivation de ces jeunes et leur permettent de retrouver confiance et d'envisager une nouvelle orientation qui prendra davantage sens pour eux.

L'équipe éducative travaille sur deux axes avec les jeunes de cette tranche d'âge : en individuel et en collectif. Nous pouvons observer que les démarches auprès des jeunes sont engagées par le biais de sensibilisation et prévention en collectif (20%) et par le comportement et socialisation en collectif (20%). Ces temps de rencontres, à travers des débats permettent de travailler avec les groupes sur la remise en question et la prise de conscience sur différents sujets comme les parcours scolaires, la banalisation de la violence, la consommation, la vie relationnelle affective et sexuelle, l'égalité femme/homme...

Ces temps permettent de créer ou de consolider le lien éducatif dans le but de proposer un accompagnement individuel où le jeune pourra aborder sa situation, ses questionnements, ses difficultés,...

Démarches engagées auprès des 18/25 ans



Les démarches engagées auprès des jeunes âgés entre 18 et 25 ans sont principalement orientées sur l'insertion professionnelle avec l'accompagnement à l'emploi et la formation, dont le permis conduire. On constate une part importante de démarches engagées via le soutien et l'écoute renforcés (21%). En effet, les jeunes de 18-25 ans viennent solliciter l'équipe éducative pour des démarches liées à l'insertion mais leurs situations peuvent être fragiles. Il est important d'apporter un espace et un soutien où ils peuvent aborder leurs difficultés qu'ils traversent : parcours scolaire compliqué, difficultés familiales, préoccupations, fragilités psychologiques, consommation, problématiques judiciaires. L'ensemble de ces difficultés viennent constituer pour certains jeunes des freins qu'il faut pouvoir prendre le temps d'évoquer afin d'envisager des évolutions réelles de leurs situations socio-professionnelles.

5.2 Evolution des situations des 16/25

Sur l'année 2024, les jeunes âgés entre 16 et 17 ans ont principalement été rencontrés par les éducateurs par le biais du travail de rue (43%) et le réseau informel (43%) et pour les jeunes de 18 à 25 ans via le réseau informel (75%).

Comme cité précédemment, une grande partie des demandes concerne directement l'insertion professionnelle. L'ensemble des freins à lever afin de favoriser l'emploi, la formation et la scolarité nécessite un accompagnement éducatif soutenu.

Un ensemble de problématiques peut parfois émerger dans les domaines de l'accès aux droits, au logement, aux démarches de santé et viennent complexifier davantage les situations de départ. Des étapes intermédiaires sont souvent nécessaires dans le processus d'accompagnement du public cible.

Généralement, les jeunes présentent la caractéristique d'avoir eu un parcours scolaire inachevé et restent éloignés des institutions. Les jeunes accompagnés par le service de prévention sont peu

qualifiés (61%). Leur notion de temporalité n'est pas toujours en adéquation avec la réalité des démarches d'insertion. Le manque d'autonomie des jeunes dans la réalisation de leurs démarches est régulièrement repéré par les éducateurs.

Notre accompagnement consiste à un travail d'étayage dans l'élaboration d'un projet. Ce travail s'inscrit dans une continuité de relation éducative. Sur l'année 2024, 58% des jeunes âgés entre 16 et 25 ans sont en lien avec les éducateurs depuis plus de deux ans. L'équipe éducative s'attèle à accompagner les jeunes dans l'élaboration d'un projet professionnel réalisable, en prenant en compte avec eux sa faisabilité afin de leur éviter un échec supplémentaire et de renforcer une certaine insécurité et un manque de confiance en eux.

Afin de répondre au plus près des besoins des 16-25 ans, l'équipe éducative travaille en lien avec les institutions (la Mission Locale, Espace Emploi, Bureau information jeunesse, etc) et les différents dispositifs (ACI, AEA, etc.) pour élaborer et mettre en place des projets et des parcours spécifiques à chaque jeune.

Sur l'année 2024, au vu des fragilités des jeunes accompagnés, nous avons développé et renforcé notre partenariat avec des structures en lien avec la santé mentale comme le Coin Jeune, la Maison des Adolescents, ...



Zoom sur un accompagnement du public 16- 25 ans

George est accompagné par le service de prévention spécialisée depuis octobre 2020. Scolarisé au moment de la rencontre avec l'équipe éducative, George passe un Bac Pro Menuiserie dans un GRETA. Il finit par l'obtenir mais il souhaite se réorienter vers un CAP Plomberie.

L'équipe éducative accompagne le jeune notamment sur la construction de son projet professionnel. George change souvent d'avis : de menuisier à maçon puis plombier ou encore chef de chantier, e passant par serveur dans l'hôtellerie de luxe... George a un fort besoin d'être canalisé. Il a envie de réussir, mais à tendance à s'éparpiller et prendre l'ensemble des opportunités proposées même si celles-ci ne l'aideront pas. Il sera accompagné par le service pour passer son permis de conduire qu'il obtiendra.

Après plusieurs mois d'instabilité professionnelle, George accompagné par l'équipe éducative, trouve un poste en CDI à La Poste. Il y restera plus d'un an. En octobre 2022, George s'adresse au service car il souhaite démissionner, une connaissance lui proposerait un poste dans la plomberie. En creusant, l'équipe découvre que cet emploi n'est pas fiable : pas de contrat de travail, pas d'adresse, pas de vraie société... L'équipe tente de le faire réfléchir sur cette proposition quelque peu douteuse. Mais George s'entête et fait le choix de démissionner. La proposition d'emploi échoue, George se retrouve au chômage.

Après plusieurs rendez-vous avec les éducateurs, George construit son futur projet professionnel. La plomberie est quelque chose de récurrent chez lui, et il souhaite en faire son métier. En lien avec la Mission Locale, une proposition d'un CDDI chez Vinci est possible. Malheureusement, le projet échouera, car Vinci ne donnera pas suite à la Mission Locale malgré le sérieux dans l'implication de George.

En novembre 2023, George a son permis suspendu. L'équipe éducative l'accompagnera dans ses démarches pour récupérer son permis de conduire et travaille sur la question de l'addiction. George attend son jugement qui aura lieu courant mars 2024 et le prépare avec l'équipe éducative. En parallèle, George peine à trouver un emploi sans permis. Il a eu un entretien d'embauche pour être plombier assistant, mais le fait de ne pas pouvoir conduire est un réel frein à son embauche. George ne sera pas retenu.

En décembre 2023, George est accompagné par l'équipe dans sa recherche d'emploi. Une opportunité de faire de l'intérim d'insertion via Humando (un partenaire avec qui IMAJ a déjà travaillé) s'offre à lui. Finalement, George fera de l'intérim classique ne souhaitant pas donner suite avec Humando. George est de plus en plus souvent dehors, il sera victime d'une agression ce qui mettra un frein à son insertion professionnelle.

Début d'année 2024, George sera vu en rue, nous gardons avec lui un lien par ce biais. Nous le croisons régulièrement dehors, mais George semble se perdre et happé par la vie du quartier. L'équipe éducative essaye tant bien que mal de garder le lien, qui semble se fragiliser peu à peu.

George reviendra sur le service en juillet 2024 : il a des soucis judiciaires et a encore eu son permis suspendu. Nous l'accompagnons sur ce versant. George a beaucoup d'amendes impayées, et peine à pouvoir solder ses dettes auprès du Trésor public.

Les éducateurs accompagnent George dans la rédaction de plusieurs courriers pour échelonner les paiements de ses différentes amendes. Professionnellement, il explique être perdu et avoir la sensation de tourner en rond. Il se dit triste, et explique avoir besoin de se « réactiver » professionnellement. George fait face à des difficultés financières et familiales et doit parfois dormir dehors. En septembre 2024, George peut enfin récupérer son permis : il doit faire les tests psychotechniques et voir un médecin agréé par la préfecture, l'équipe l'accompagne dans l'ensemble de ses démarches. Il explique vouloir trouver du travail, en CDI, peu importe l'emploi. Nous lui reparlons de La Poste, George admet que finalement, il s'y sentait bien. Nous l'encourageons à repostuler. Nous l'accompagnons dans sa candidature, rédaction de la lettre de motivation, simulation d'entretien. Pour tenter de remettre un cadre et des horaires, George participera à un chantier en octobre 2024. En novembre, George est embauché en CDI à La Poste. Nous continuons de le soutenir régulièrement afin qu'il ne baisse pas les bras. Nous accompagnons aussi George dans les soins médicaux nécessaires depuis son agression.



5.3 Projets menés et partenariats :

Sur cette année 2024, trois chantiers ont été organisés et 12 jeunes ont pu y participer âgés entre 16 et 25 ans (1 fille et 11 garçons) :

- Le chantier de « porte à porte » auprès des habitants du quartier de la Muette, financé par le bailleur CDC Habitat en lien avec la ressource d'IMAJ.

- Le chantier « JET », Journée des Entreprises et des Territoires, financé par l'association PRO-JET. Lors de cet évènement, les jeunes ont été en charge de l'accueil du public et de guider les personnes pour le placement des véhicules sur le parking.



- Le chantier « Fête de quartier » aux Doucettes avec l'animation d'un stand.

A travers cette action, les jeunes ont pu travailler avec les éducateurs les questions de savoir-être, le respect des consignes et du cadre de travail, l'implication et l'engagement. Les deux premiers chantiers ont permis aux jeunes de bénéficier d'une bourse d'insertion (BAFA, matériel professionnel, permis, ...) ou d'une sortie collective. Pour le chantier « Fête de quartier », en contrepartie, les jeunes sont allés avec les éducateurs à un spectacle sur Paris.

Zoom sur l'évolution de l'accompagnement d'un groupe de jeunes majeurs

Nous avons pu cette année accompagner un groupe de 18/19 ans, composé de 5 jeunes garçons. L'entrée en relation s'est effectuée par le biais de l'individuel, ce qui a permis de rentrer en lien avec la totalité du groupe naturel.

Ce groupe a pu nous dire à de nombreuses reprises qu'il sortait peu de leur quartier. Suite à notre constat et à la demande des jeunes, nous les avons mobilisés sur un projet nommé « Ce soir, on sort » qui a débuté en mars 2023. A travers plusieurs sorties, ils ont pu visiter certains monuments de Paris et voir un spectacle de stand up. Ils ont également pu découvrir d'autres habitudes de vie. Ce projet nous a aussi permis de travailler les dynamiques de groupe, l'ouverture et l'aller vers. Pour conclure, ce projet s'est finalisé par un séjour en Bretagne durant l'été 2023.

Afin de participer au financement du séjour, nous les avons positionnés sur des chantiers éducatifs. Nous souhaitions les rendre acteurs du projet en les appliquant dans l'organisation des activités et des repas.

Durant le séjour en Bretagne, nous avons pu travailler sur l'ouverture en allant dans une région pour laquelle ils avaient des a priori notamment sur le temps, les paysages et les habitants. Les jeunes ont pu découvrir le patrimoine local « le Mont saint Michel », une soirée avec un groupe de chants marins, mais également participer à des activités sportives qu'ils n'ont pas l'habitude de faire ; comme le char à voile. Ce séjour leur a vraiment permis de déconstruire leurs stéréotypes et l'ouverture au monde.



Nous avons pu travailler sur des objectifs assez larges et variés comme s'ouvrir à l'inconnu et au monde afin de ne pas se cloisonner, leurs représentations, le savoir-être et savoir-faire, le dépassement de soi, ...



Lors ce séjour, d'autres objectifs ont émergé. Les jeunes ont pu développer leur capacité à débattre, en enrichissant leurs propos, grâce à l'ouverture d'esprit amenée pendant les sorties proposées par le service.



Nous avons pu également davantage travailler l'individuel au sein du groupe. L'accompagnement à l'insertion professionnelle et à la scolarité a été une demande de chaque jeune.

Sur cette année 2024, en lien avec l'équipe, les jeunes gardent une relation d'entraide et de confiance. Le groupe se montre toujours solidaire, s'encourageant et se soutiennent dans leurs parcours. L'équipe observe l'importance de l'articulation entre l'individuel et le collectif dans le cadre de l'accompagnement.

Nous constatons une évolution positive autant sur le groupe que sur l'individuel. Les jeunes sont fiers de nous raconter qu'ils peuvent aller de leur propre initiative visiter Paris. Par exemple, deux jeunes se sont autorisés à construire un projet de voyage à l'étranger par eux même cet été. Comme ils l'avaient déjà fait durant le séjour en Bretagne, ils ont pu s'acclimater à une nouvelle culture.

Concernant leur projet professionnel, deux d'entre eux ont un emploi, tandis que deux autres sont en formation (alternance), et le dernier est en recherche d'une voie dans laquelle il puisse s'épanouir.

L'équipe peut poursuivre l'accompagnement grâce aux liens forts créés. Ils continuent à nous solliciter concernant des démarches d'insertion mais également pour échanger et débattre sur divers sujets.



LE PRIJ

De 2019 à 2024, l'association IMAJ s'est impliquée, dans le cadre d'un consortium, dans le PRIJ (Plan Régional d'Insertion pour la Jeunesse). Ce dispositif visait l'insertion des jeunes de 16 à 25 ans des QPV et éloignés des dispositifs/institutions. L'objectif du PRIJ est de mettre en place un accompagnement rapproché du jeune et de l'inscrire au sein du réseau local d'acteurs de l'insertion. Le PRIJ a pris fin au 31/12/2024 sur le territoire Val d'Oise Est.

Notre association est lauréate de l'Appel à Manifestation d'Intérêt de la DRIEETS "offre de repérage et de remobilisation" (O2R) pour le repérage, la remobilisation et l'accompagnement socio-professionnel des jeunes les plus éloignées de l'emploi. Ainsi, nous avons obtenu un financement pour la période du 1er novembre 2024 au 30 octobre 2027, pour la mise en œuvre d'un dispositif dédié « Adelante ». Ce dispositif s'appuiera sur les services de prévention spécialisée d'IMAJ pour identifier les jeunes les plus éloignés de l'emploi ou des dispositifs d'insertion. Les jeunes accéderont à un programme de remobilisation dynamique et intensif, à un accompagnement individualisé et à une immersion progressive dans le monde professionnel, adaptée au rythme des jeunes.

VI. Actions en faveur de l'égalité H/F

Depuis 2021, l'association s'est engagée dans un projet durable de promotion de l'égalité femme/homme, permettant de sensibiliser les professionnels aux questions liées à l'égalité de genre et d'acquérir l'expertise nécessaire à la mise en œuvre d'actions éducatives favorisant l'égalité en direction du public.

L'objectif est de mieux outiller les professionnels sur ces questions en procédant par étape :

- Permettre aux professionnels d'interroger leurs propres représentations en lien avec les pratiques professionnelles et les mettre au travail.
- Acquérir une expertise suffisante pour intervenir en faveur de l'égalité en évitant des erreurs qui peuvent parfois être contreproductives.
- Travailler transversalement à la recherche et la construction d'outils pédagogiques que nous pourrions utiliser auprès des jeunes sur ces questions.
- Développer une culture de l'égalité et penser cette question de façon transversale et quotidienne.

Ce programme de formation a été soutenu par le CDVO et a fait l'objet d'un financement spécifique.

En 2024, l'ensemble des professionnels de la prévention spécialisée IMAJ a pu bénéficier d'un atelier, animé par une formatrice extérieure, afin d'approfondir les stratégies et actions à mettre en œuvre pour agir en faveur de l'égalité femme/homme.

Nous avons constitué un groupe de travail régulier spécifiquement dédié à la construction d'outils de sensibilisation, et à l'utilisation de jeux de ludo-pédagogie permettant de promouvoir l'égalité.

Les équipes ont suivi une formation de trois jours, intitulée « Animer une intervention sur la vie relationnelle, affective et sexuelle auprès des adolescents ». Le coût de cette formation a été pris en charge par le Conseil départemental du Val-d'Oise et la Cité éducative de Villiers-le-Bel.

Dans le cadre du groupe de travail : « Egalité femme/homme et prévention de la prostitution » proposé par la Cité Educative de Garges lès Gonesse, une éducatrice et un éducateur du service ont participé à une session de formation de six jours en partenariat avec trois associations partenaires : Amicale du nid, Agir contre la prostitution des mineurs 95, Planning familial 95.

Ces différents temps de travail concourent ainsi à un appui supplémentaire dans la réalisation d'actions en direction des jeunes.

Le service de prévention spécialisée a accompagné 41 filles sur cette année 2024 et 14 sont en accroche. La proportion de filles (22%, soit 5% de plus par rapport à 2023) accueillie par notre service de prévention spécialisée de Garges-Lès-Gonesse, reste largement insatisfaisante. L'accès d'un plus grand nombre de filles et de jeunes femmes à nos services constituent toujours un objectif à atteindre pour les prochaines années.

Au local, une communication et un affichage à destination des jeunes ont été déployés et constituent une invitation à aborder le sujet, tandis que des actions spécifiques pour travailler l'égalité auprès du public, en mixité ou en non-mixité sont proposées.

L'équipe de prévention spécialisée de Garges-Lès-Gonesse continue ses actions et ses réflexions sur le travail auprès des jeunes filles/femmes ainsi que sur les questions relatives à l'égalité femme/homme:

- Aller à la rencontre des jeunes filles qui ne sont pas visibles dans l'espace public (établissements scolaires, structures en lien avec la jeunesse : services jeunesse, centres sociaux, ...),
- Poursuivre notre travail de mobilisation afin de permettre aux filles de venir plus spontanément au local rencontrer l'équipe éducative et proposer des actions collectives à des groupes spécifiquement féminins,
- Développer nos outils éducatifs pour amener le questionnement et animer le débat sur la thématique de l'inégalité femme/homme. Sur cette année 2024, l'équipe a utilisé les jeux suivants :
 - o C'est Cliché
 - o Madame La Relève
 - o Le Monopoly des inégalités (deux éducatrices ont bénéficié de la formation pour ce jeu, proposée par la Cité Educative).
- Animation de débats informels avec le public masculin dans les locaux. Ces temps animés et encadrés par les éducateurs permettent aux jeunes de se questionner, voire pour certains de prendre conscience de la discrimination et des contraintes auxquelles les filles/femmes sont confrontées.
- Sur cette année 2024, l'équipe a proposé un projet créatif de découverte culturelle et artistique par le biais de la conception et la réalisation d'un court métrage sur l'inégalité femme/homme.

Zoom sur le projet égalité/action

Au vu des observations et des constats effectués par notre équipe depuis plusieurs années concernant les inégalités femme/homme, nous avons souhaité proposer une action qui permet d'aborder la place des filles et des femmes dans notre société et également de déconstruire les stéréotypes de genre :

- Un projet créatif de découverte culturelle et artistique, la conception et la réalisation d'un court métrage.

Cette action a été menée par l'équipe de prévention spécialisée sur le quartier des Doucettes en partenariat avec le Collectif Inspi.

Ce projet avait pour objectifs d'offrir un espace de parole et d'expression, de créer et renforcer le lien éducatif, développer leur imagination, leur ouverture culturelle, leur estime de soi, ... De plus, nous souhaitons permettre aux jeunes de questionner la place des filles et des femmes dans notre société, de déconstruire des stéréotypes sexistes et favoriser l'égalité femme/homme.

De septembre à octobre 2024, nous avons rencontré les professionnels du collectif Inspi afin de préparer les temps de travail proposés aux jeunes. Durant cette période, les éducateurs ont constitué le groupe : 1 fille et 6 garçons âgés entre 14 et 16 ans. Des temps de rencontre en groupe ont été organisés mais aussi en individuel.

L'action s'est déroulée lors des vacances de la Toussaint 2024 pendant cinq jours, sous forme de stage. Les jeunes étaient présents toute la journée au local et ont participé à tous les temps de la vie quotidienne (courses, préparation des repas, repas en commun, tenue du local, ...)

Le collectif Inspi a accompagné les jeunes sur la conception et la réalisation du court métrage et les éducatrices ont été garantes des échanges sur la thématique égalité femme/homme.

Voici le déroulement du programme de ces jours :

- Jour 1 : Brainstorming et création du scénario, permettant aux jeunes d'explorer la thématique et de se questionner autour de l'égalité femme/homme.
- Jour 2 : Finalisation du scénario et création des dialogues, initiation à « l'acting ». L'occasion pour les jeunes de s'initier au théâtre et de découvrir leur créativité.
- Jour 3 : Découpage technique, séance d'entraînement et « d'acting ». Les jeunes ont pu apprendre sur la création d'un court métrage et peaufiner leur jeu d'acteur. Sur ces temps, les jeunes ont eu la visite de Madame Brouquisse, Déléguée du Préfet sur le territoire de Garges-Lès-Gonesse, l'occasion pour eux d'échanger sur leur projet et de découvrir les fonctions de l'Etat.
- Jour 4 : Acting, mise en scène. Dernière répétition et entraînement avant le grand jour !
- Jour 5 : Tournage.

Les jeunes se sont montrés investis tout au long du projet, tant dans la présence que dans la participation aux différentes étapes.

Nous avons pu constater une évolution positive, tant dans le discours que dans les actes sur la déconstruction des stéréotypes de genre et la place des filles et des femmes dans notre société. Ce travail reste à poursuivre et à soutenir.

En parallèle de cette sensibilisation sur cette thématique, nous avons pu travailler avec les jeunes sur le décrochage scolaire, les problèmes de comportement, la prévention des rixes, ...

Les liens entre ce groupe de jeunes et l'équipe éducative se sont renforcés. Depuis le projet, le groupe de jeunes sollicitent régulièrement les éducatrices. Cela se traduit par un passage fréquent du groupe au local mais aussi chacun demande des temps en individuel avec les éducatrices. L'action a permis aux éducatrices d'être en lien avec les familles et de rencontrer certains parents pour échanger sur les questionnements, les inquiétudes ou les difficultés rencontrées avec leurs enfants.

Les jeunes sont fiers de leur réalisation et travaillent actuellement avec les éducatrices pour la diffusion du court métrage. Pour poursuivre l'accompagnement éducatif tant sur le collectif qu'en individuel, un séjour sera organisé sur les vacances de printemps de 2025.

L'équipe éducative va travailler autour de l'utilisation du court métrage comme outil éducatif dans les établissements scolaires pour l'année scolaire 2025/2026.



VII. Utilisation des réseaux sociaux

L'association IMAJ a intégré depuis plusieurs années l'utilisation des réseaux sociaux dans ses pratiques éducatives en établissant des règles éthiques et déontologiques pour leur utilisation par les professionnels.

L'utilisation des réseaux est aujourd'hui un outil supplémentaire pleinement investi par les équipes pour s'informer dans le cadre de la veille sociale et se mettre en lien. L'accompagnement virtuel n'est en effet pas une fin en soi mais un moyen supplémentaire pour favoriser le lien.

7.1 Utilisation éducative des réseaux sociaux

L'association s'inscrit dans le cadre de la loi et vise à respecter les conditions d'âge des différents réseaux sociaux. Dans une situation où un jeune n'a pas l'âge légal d'utilisation d'un média social, si toutefois l'équipe connaît son âge, les raisons légales qui sous-tendent l'interdiction d'avoir un compte sur un média social lui seront expliqués. Le professionnel pourra faire le choix de communiquer avec lui-elle tout en essayant de décaler sur une rencontre physique autant que possible.

Enfin, comme sur l'ensemble de leurs missions, les professionnels seront tenus de révéler les atteintes aux personnes dont ils ont connaissance. Dans le cas où une situation complexe « numérique » surviendrait, elle sera traitée et analysée dans un cadre institutionnel afin de voir les réponses à apporter, motivées par la protection dans une situation de mise en danger et dans le respect de la loi.

Organisation du service pour l'utilisation des réseaux sociaux :

Le service de prévention spécialisée de Garges-Lès-Gonesse est doté de deux smartphones (un pour les éducateurs intervenants plus spécifiquement sur le quartier de la Muette et l'autre pour les professionnels du quartier des Doucettes). Un temps hebdomadaire est consacré, environ quatre heures par semaine en moyenne, aux réseaux sociaux. L'utilisation de ces réseaux est supervisée par la cheffe de service éducatif, en respectant le droit à la déconnexion.

Nous n'avons pas de référent désigné pour les réseaux sociaux, l'utilisation relève d'une pratique collective même si nous notons une disparité entre les professionnels, souvent liée à une appétence pour les outils numériques.

Sur l'année 2024, l'équipe s'est mobilisée autour de la formation « L'impact du numérique sur les jeunes » dispensé par Dyktia et proposée par le département. Sur cette année 2024, les professionnels ont poursuivi leur formation avec le colloque « accompagner l'éducation affective, relationnelle et sexuelle à l'ère du numérique » et la journée de travail « cyberviolences, cyberharcèlements ».

Afin d'être en lien avec les jeunes, nous utilisons les outils numériques suivants :

- WhatsApp,
- Snapchat,
- Instagram,
- Facebook.

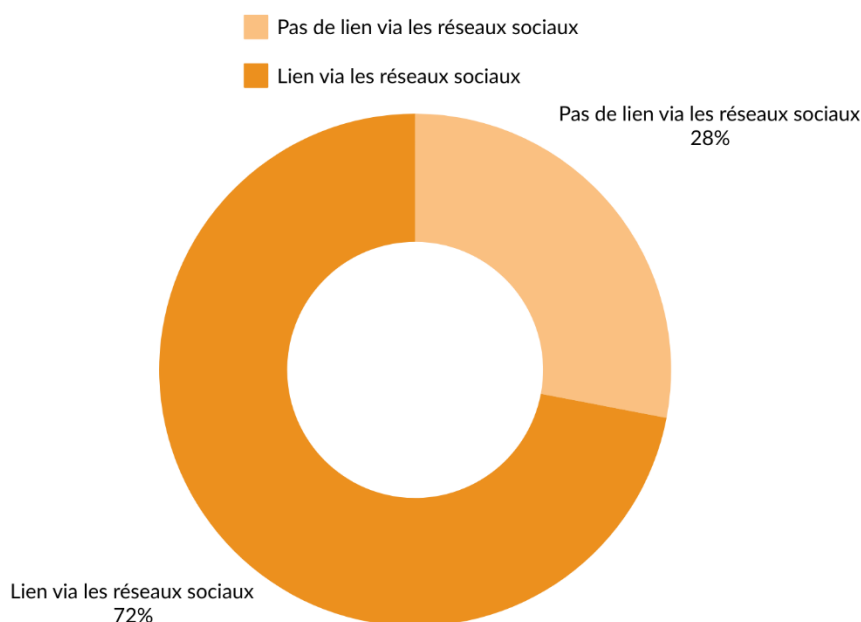
WhatsApp et Snapchat restent les réseaux sociaux les plus pratiqués par l'équipe. Ils permettent de maintenir et de développer le lien avec les jeunes, via des applications qu'ils utilisent quotidiennement. Le service intervient dans ces médias dans son lien au public, de façon plutôt classique, par des échanges de messages par exemple et également dans une communication collective facilitée lors de l'organisation d'actions collectives, par la création de groupes spécifiques à l'organisation de l'activité.

Le service utilise Snapchat comme un outil dans sa communication avec le public à travers des publications de stories, permettant la diffusion :

- D'informations relatives au service (organisation, diverses actions menées, informations collectives au local, etc, ...),
- Des événements locaux (salon de la sécurité, de l'emploi, session de recrutement et actions de partenaires).

L'association IMAJ se mobilise aussi sur LinkedIn, permettant de valoriser les actions collectives des différentes équipes des services de prévention spécialisée et des équipes des services d'insertion.

Lien via les réseaux sociaux



Après trois ans d'utilisation des réseaux sociaux, nous pouvons constater que cet outil facilite le contact et l'entretien du lien avec les jeunes. Il permet une réactivité des jeunes pour les propositions et sollicitations de la part des éducateurs. Les publications génèrent une meilleure visibilité de notre service, et peut amener un jeune ou un groupe de jeunes à revenir au local, rencontrer les éducateurs après un temps d'absence.

7.2 Prévenir les prises de risques sur les réseaux sociaux

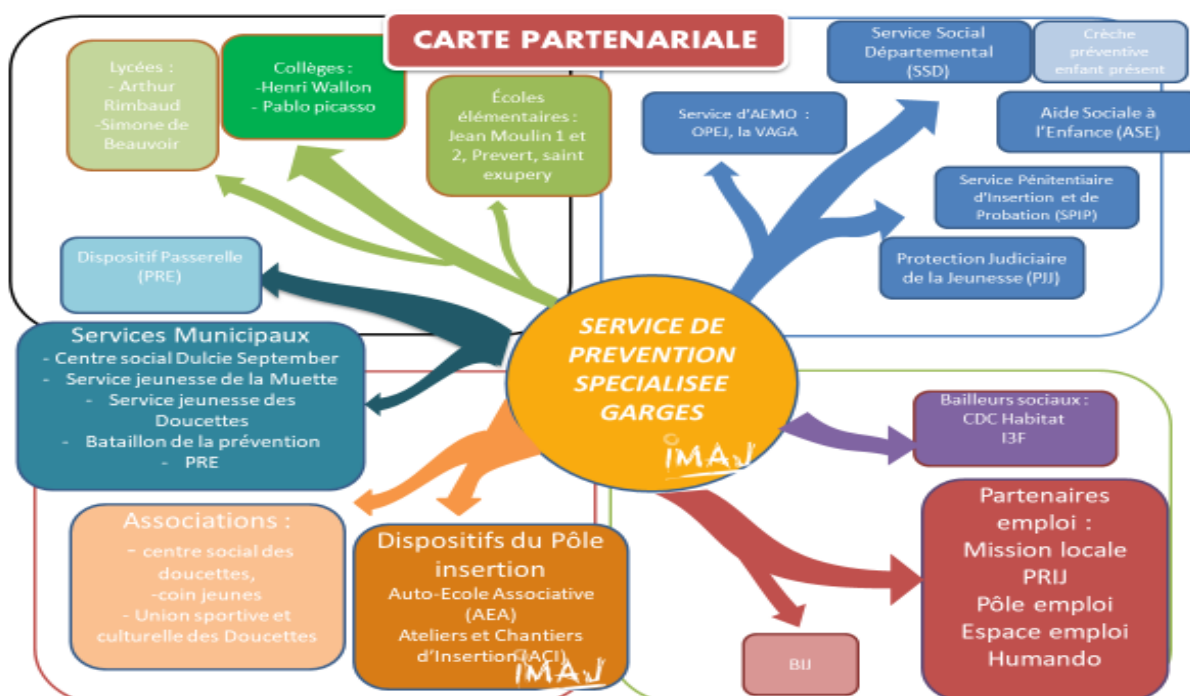
Le service de prévention spécialisée de Garges-Lès-Gonesse porte une attention particulière sur la question de l'usage des réseaux sociaux. De par leurs observations auprès du public ou des informations collectées auprès des partenaires jeunesse, les éducateurs ont pu constater que de nombreuses problématiques étaient corrélées à un usage inadapté des réseaux sociaux : exclusion du collège, rixes, cyberharcèlement, visionnage de contenus violents ou sexualisés, etc.

Partant de ces constats, le service a intégré la question des réseaux sociaux dans son travail quotidien avec le public. Sur l'année 2024, l'équipe a retravaillé sur les outils utilisés sur cette thématique pour être au plus proche de la réalité des jeunes et développer des actions spécifiques :

- Action collective sur la sensibilisation de l'usage des réseaux sociaux, auprès des classes de 5^{ème} du collège Henry Wallon (Action détaillée dans la partie 4.4)
- Partenariat avec le dispositif « Passerelle » d'accueil des collégiens exclus. Ateliers-débats mutualisés auprès des jeunes collégiens gargeois exclus temporairement. La thématique des ateliers varie : cyberharcèlement, fake-news, prévention au mauvais usage, etc. (Action détaillée dans la partie (4.3).
- Animation de débats informels pendant les actions collectives (séjours, ateliers, sorties) sur la sensibilisation et la prévention de l'usage des réseaux sociaux.

VIII PARTENARIATS ET PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL

8.1 Carte partenariale



8.2 Articulation avec les dispositifs IMAJ (AEA / ACI)

- L'auto-école associative :

Le manque de mobilité et d'autonomie constitue un critère particulièrement excluant à l'égard de certains publics et peut freiner l'accès à l'emploi exigeant une forte mobilité.

Le permis de conduire est un important outil d'insertion professionnelle et d'intégration sociale. Il est vecteur d'émancipation et d'autonomie financière pour de nombreux jeunes et adultes en difficulté.

Certains jeunes ont pu financer partiellement leur permis de conduire grâce à une bourse acquise à l'issue d'un chantier éducatif.

- Les ateliers et chantiers d'insertion (ACI)

Les ACI permettent à des jeunes la plupart du temps sortis précocement du système scolaire de découvrir le monde du travail. Les ACI sont à la fois un chantier de production et représente pour certains, la possibilité de suivre une formation qualifiante. Ce dispositif vise à :

- La remobilisation sur le plan socioprofessionnel,
- L'acquisition de savoir-être et savoir-faire mobilisables en milieu professionnel,
- L'acquisition de compétences de base nécessaires à l'entrée en formation, en emploi, en structure d'insertion (ETTI notamment), en contrat d'apprentissage ou en emploi classique.

Deux jeunes lycéens ont pu réaliser leur stage de 3 semaines à la Ressourcerie.

Zoom un chantier en lien avec la Ressourcerie

Durant les vacances de la Toussaint, le chantier « collecte solidaire en pied d'immeuble », en lien avec la Ressourcerie, a été réalisé sur le quartier de la Muette, financé par le bailleur CDC Habitat.

6 jeunes (1 fille et 5 garçons) âgés entre 16 et 17 ans ont commencé cette action par la visite de la Ressourcerie. Les jeunes ont ainsi pu comprendre l'importance des circuits de l'Economie Sociale et Solidaire.

Pendant une semaine, les jeunes accompagnés par les éducateurs ont réalisé du porte à porte afin d'expliquer l'action aux habitants afin qu'ils comprennent l'objectif final de la collecte.



Beaucoup de rendez-vous ont été pris ce qui a permis le jour de la collecte de récupérer de beaux trésors, en plus des dépôts sur le stand sur la Place Mandela. A la fin de la journée, nous avons pu enregistrer une collecte de 876 kg !

En parallèle, le Centre Social Dulcie September ainsi que CDC Habitat et I3F ont organisé sur la place Nelson Mandela des actions en direction des familles et des enfants. Ce fut une journée liant l'utile à l'agréable.

Les bourses perçues par les jeunes financeront une partie de leur permis de conduire notamment à l'AEA. Lors de ce chantier, les jeunes ont pu expérimenter une situation de travail, acquérir ou développer des compétences, des savoirs-être. Cette action a permis aux éducateurs de créer ou de renforcer le lien éducatif avec les jeunes.

8.3 Partenariats actifs en 2024

La transversalité de nos actions et de notre expertise de terrain (connaissance des publics, évolution des quartiers et de leurs problématiques) encourage certains partenaires à solliciter notre présence et notre participation à différents dispositifs locaux de concertation.

La coordination de nos actions avec l'ensemble des acteurs et dispositifs existants nous paraît incontournable pour mener à bien nos missions de manière efficace. Notre participation nous permet de consolider notre travail de partenariat avec l'ensemble des acteurs locaux et d'améliorer nos modes d'intervention.

En effet, nos connaissances, constats et interrogations concernant les besoins propres à notre territoire d'intervention nous semblent devoir être partagées avec l'ensemble de nos partenaires œuvrant eux aussi pour le développement social local.

Les échanges émergeant de ces rencontres nous ont ainsi permis de mutualiser nos compétences respectives afin d'affiner notre analyse des besoins socio-éducatifs locaux. Voici donc les principales instances locales de réflexion, de consultation et de coordination auxquelles l'équipe éducative a participé en 2024.

Réunions de suivi dispositif Passerelle

Ces temps de réunion permettent une coordination partenariale autour des situations individuelles de jeunes accueillis sur le dispositif Passerelle depuis le début de l'année en cours. Le service de prévention spécialisée a été convié à ces temps de travail, regroupant les intervenants du dispositif Passerelle, du PRE et des collèges concernés. L'équipe a pu participer à six de ces réunions (soit trois par territoire) ce qui a permis l'analyse et la coordination des partenaires autour de situations nécessitant parfois un soutien éducatif.

Temps de travail avec les collèges

Durant l'année 2024, nous avons participé à trois réunions de travail avec le collège Henri Wallon, à raison d'une fois par trimestre. L'équipe de prévention spécialisée est invitée avant les GPDS afin d'échanger, travailler et dégager des pistes de travail avec les professionnels des établissements scolaires pour des situations demandant une attention particulière. Ces temps de travail ont pu se réaliser avec le collège Pablo Picasso lors de deux rencontres avec l'assistante sociale de l'établissement.

Groupe de Travail Opérationnel du PRIJ

Ces cellules de travail réunissent un réseau d'acteurs de l'insertion professionnelle qui peuvent être des ressources pour des jeunes repérés dans le cadre du PRIJ. Ces rencontres mensuelles sont pilotées par les coordonnateurs PRIJ de la Mission Locale et permettent aux participants de présenter de nouvelles situations et de coordonner l'action en direction du public cible.

CLSPDR

Cette instance locale présidée par le maire de Garges-lès-Gonesse réunit des acteurs transversaux, tels que les représentants de l'État, des collectivités territoriales, des partenaires associatifs et institutionnels autour de questions relatives aux problématiques de sécurité d'un territoire. Le but est de favoriser les échanges autour des constats posés, notamment en matière de délinquance.

Réunion de coordination des partenaires des Doucettes

En mai 2024, le centre social a remis en place cette instance où sont réunis les partenaires locaux du quartier des Doucettes, regroupant entre autres : le centre social associatif, le collège, le service jeunesse, le service de prévention spécialisée d'IMAJ, la CAF, le PIMMS de la commune, etc. Une deuxième rencontre a été organisée par notre service de prévention spécialisée. Ces temps permettent une coordination entre les acteurs de proximité, des échanges autour de l'actualité du territoire, des problématiques transversales repérées et des projets mis en place par chacun des partenaires. Ces instances ont permis une interconnaissance des partenaires et une réactivité par rapport à des constats posés par les professionnels.

Réunion de coordination de quartier La Muette

En 2024, le service de prévention spécialisée de Garges-lès-Gonesse a participé à une réunion de coordination des partenaires sur le quartier de la Muette. Cette réunion pilotée par le centre social municipal Dulcie September favorise une interconnaissance des partenaires sur le quartier et des échanges autour de l'actualité des structures et des projets mis en place sur le territoire.

De plus, nous avons participé à deux temps de travail pour le renouvellement du projet social du centre social Dulcie September.

Diverses manifestations

Nous pensons qu'il est important de participer aux manifestations locales et de contribuer au développement de la vie sociale de la commune. En effet, pour être au plus près des habitants et de leurs besoins, il nous faut être présent sur différents moments constitutifs de la vie sociale des quartiers. Certaines manifestations organisées tout au long de l'année ont constitué autant d'occasions conviviales pour partager des expériences collectives enrichissantes et positives. Nous avons ainsi été présents aux fêtes de quartiers de la Muette et des Doucettes, portant pour chacune de ces manifestations des activités spécifiques en présence des jeunes (par le biais des chantiers éducatifs dont l'objet était la tenue de stands participatifs).

Garges-Lès-Gonesse, le 31 mars 2025

Document rédigé par Carine ROBERT, cheffe de service éducatif

Avec la participation indispensable de l'équipe éducative.

ANNEXES

Tableau 1 : Répartition des types d'activité de l'équipe éducative sur la semaine

Répartition des types d'activité sur la semaine

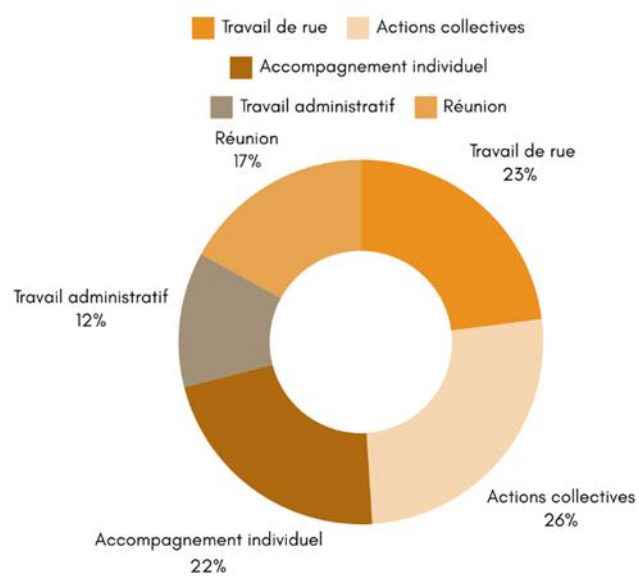


Tableau 2 : Présentation synthétiques des actions collectives menées

Nom	Type d'action collective*	Thématique*	Date de l'action	Durée de l'action En 1/2 journées	Durée du chantier préalable En 1/2 journées	Garçons	Filles	Jeunes en accomp éducatif	Jeunes en accroche	- 11	11 13	14 15	16 17	18 25	+25
SEMAINE MULTISPORTS	Projet spécifique	Activité Sportive	12 févr. 2024	7	0	4	3	6	1	0	0	6	1	0	0
LASER GAME	Atelier ou sortie ponctuelle	Loisirs - Jeux	13 févr. 2024	1	0	6	0	6	0	0	0	0	6	0	0
SORTIE SALON DE THE	Atelier ou sortie ponctuelle	Convivialité - Partage	20 févr. 2024	1	0	5	0	5	0	0	2	1	2	0	0
PATISserie	Atelier ou sortie ponctuelle	Convivialité - Partage	20 févr. 2024	1	0	5	0	4	1	0	5	0	0	0	0
RESTAURANT JEUNES	Atelier ou sortie ponctuelle	Convivialité - Partage	22 févr. 2024	1	0	0	2	2	0	0	1	1	0	0	0
PATINOIRE	Atelier ou sortie ponctuelle	Convivialité - Partage	22 févr. 2024	1	0	0	2	1	1	0	2	0	0	0	0
SORTIE SALON DE THE	Atelier ou sortie ponctuelle	Convivialité - Partage	6 mars 2024	1	0	0	4	3	1	0	0	4	0	0	0
SORTIE KOEZO	Atelier ou sortie ponctuelle	Activité Sportive	20 mars 2024	1	0	2	1	3	0	0	1	2	0	0	0
ESCALADE	Atelier ou sortie ponctuelle	Activité - Pratique Culturelle	4 avr. 2024	1	0	3	0	3	0	0	2	1	0	0	0
MUSEE DE L'ILLUSION	Atelier ou sortie ponctuelle	Activité - Pratique Culturelle	8 avr. 2024	1	0	4	0	4	0	0	0	4	0	0	0
ATELIER MUFFIN	Atelier ou sortie ponctuelle	Convivialité - Partage	9 avr. 2024	1	0	1	3	4	0	0	1	3	0	0	0
JEUX AU LOCAL	Atelier ou sortie ponctuelle	Loisirs - Jeux	11 avr. 2024	1	1	0	9	2	7	0	9	0	0	0	0
CE SOIR ON SORT2	Projet spécifique	Activité - Pratique	15 avr. 2024	1	1	4	0	4	0	0	0	0	3	1	0
UN GOUTER PRESQUE PARFAIT	Atelier ou sortie ponctuelle	Convivialité - Partage	16 avr. 2024	2	0	3	3	5	1	0	1	4	1	0	0
TOURNOI DE FOOT	Atelier ou sortie ponctuelle	Activité Sportive	18 avr. 2024	1	0	4	0	4	0	0	0	4	0	0	0
LASER GAME	Atelier ou sortie ponctuelle	Convivialité - Partage	18 avr. 2024	1	0	3	1	3	1	0	4	0	0	0	0
INFO CO SECURITE POLE EMPLOI	Atelier ou sortie ponctuelle	Insertion professionnelle - Remobilisat[...]	29 avr. 2024	1	0	3	0	3	0	0	0	0	0	3	0
ECHANGE COLLECTIF/DEBAT	Atelier ou sortie ponctuelle	Prévention - sensibilisation - Débat	24 mai 2024	1	0	4	0	3	1	0	4	0	0	0	0
GOUTER LOCAL	Atelier ou sortie ponctuelle	Convivialité - Partage	5 juin 2024	1	0	4	0	4	0	0	1	3	0	0	0
FLEUR DES EMOTIONS	Atelier ou sortie ponctuelle	Prévention - sensibilisation - Débat	14 juin 2024	1	0	4	0	4	0	0	0	0	0	4	0
GOUTER JEUNES	Atelier ou sortie ponctuelle	Convivialité - Partage	19 juin 2024	1	0	5	3	5	3	0	7	0	1	0	0
SEJOUR DE CASSURE	Séjour sans chantier	Découverte - Voyage - Rencontre - Echang[...]	29 juin 2024	4	0	4	3	6	1	0	4	3	0	0	0
OLYMPIADES IMAJ	Projet spécifique	Activité Sportive	3 juil. 2024	2	2	6	1	6	1	0	7	0	0	0	0
SEJOUR PASSERELLE CM2/6ème	Séjour sans chantier	Découverte - Voyage - Rencontre - Echang[...]	8 juil. 2024	7	0	6	2	4	4	0	8	0	0	0	0
MEMOIRE OLYMPIQUE	Projet spécifique	Activité Sportive	8 juil. 2024	3	0	3	0	3	0	0	0	3	0	0	0
REPAS DEBAT/BILAN	Atelier ou sortie ponctuelle	Insertion professionnelle - Remobilisat[...]	20 juil. 2024	1	1	8	0	8	0	0	0	0	0	8	0
TOURNOI DE FOOT	Atelier ou sortie ponctuelle	Activité Sportive	24 juil. 2024	1	0	15	0	15	0	0	12	3	0	0	0
JEUX OLYMPIQUES	Atelier ou sortie ponctuelle	Activité Sportive	27 juil. 2024	1	0	1	2	2	1	0	0	1	2	0	0
GOUTER	Atelier ou sortie ponctuelle	Convivialité - Partage	29 juil. 2024	1	0	0	2	1	1	0	2	0	0	0	0
FERME	Atelier ou sortie ponctuelle	Prévention - sensibilisation - Débat	31 juil. 2024	1	0	6	0	6	0	0	5	1	0	0	0
CINEMA	Atelier ou sortie ponctuelle	Activité - Pratique Culturelle	5 août 2024	1	0	4	0	4	0	0	1	0	3	0	0
SEMAINE TAEKWONDO	Projet spécifique	Activité Sportive	5 août 2024	4	0	5	0	5	0	0	1	1	3	0	0
SEMAINE DE L'ENGAGEMENT	Projet spécifique	Prévention - sensibilisation - Débat	7 août 2024	8	0	3	3	4	2	0	5	1	0	0	0
CHÂTEAU DE CHANTILLY	Atelier ou sortie ponctuelle	Activité - Pratique Culturelle	14 août 2024	1	0	4	0	4	0	0	3	1	0	0	0
PISCINE	Atelier ou sortie ponctuelle	Activité Sportive	19 août 2024	1	0	4	0	4	0	0	3	1	0	0	0
CINE/ DEBAT	Atelier ou sortie ponctuelle	Activité - Pratique Culturelle	21 août 2024	1	0	4	0	4	0	0	3	1	0	0	0
PARALYMPIQUES	Atelier ou sortie ponctuelle	Convivialité - Partage	29 août 2024	1	0	0	3	1	2	0	3	0	0	0	0
DEBAT ECHANGE ORIENTATION	Atelier ou sortie ponctuelle	Orientation Scolarité Découverte vie pro	5 sept. 2024	1	0	3	0	3	0	0	0	2	0	1	0
CHANTIER FETE DE QUARTIER	Chantier éducatif troc	Animations de Proximité	21 sept. 2024	1	0	3	0	3	0	0	0	0	0	3	0
CHANTIER EDUCATIF JET	Chantier éducatif troc	Insertion professionnelle - Remobilisat[...]	24 sept. 2024	2	2	3	0	3	0	0	0	0	0	3	0
										0	0	0	0	3	0
COURT METRAGE EGALITE FEMME/HOMME	Projet spécifique	Prévention - sensibilisation - Débat	16 oct. 2024	9	0	6	1	7	0	0	0	6	0	1	0
CHANTIER EDUCATIF AVEC LA RESSOURCERIE	Chantier éducatif troc	Environnement - Développement durable	19 oct. 2024	8	8	5	1	6	0	0	0	0	0	0	0

SORTIE TEAM BREAK	Atelier ou sortie ponctuelle	Activité - Pratique Culturelle	24 oct. 2024	1	0	4	0	4	0		0	4	0	0	0	0
KOESIO PASSERELLE OUVERTE	Atelier ou sortie ponctuelle	Convivialité - Partage	24 oct. 2024	1	0	4	3	7	0		0	4	3	0	0	0
SOIREE PARENTS/ ENFANTS	Atelier ou sortie ponctuelle	Convivialité - Partage	25 oct. 2024	1	0	4	3	6	1		0	4	3	0	0	0
REPAS/DEBAT	Atelier ou sortie ponctuelle	Convivialité - Partage	7 déc. 2024	1	0	6	0	6	0		0	0	3	3	0	0
DEBAT PETIT DEJEUNER	Atelier ou sortie ponctuelle	Convivialité - Partage	7 déc. 2024	1	0	4	0	4	0		0	0	0	0	3	1
PATINOIRE	Atelier ou sortie ponctuelle	Activité Sportive	12 déc. 2024	1	0	3	3	3	3		0	5	0	1	0	0
SOIREE DEBAT	Atelier ou sortie ponctuelle	Convivialité - Partage	23 déc. 2024	1	0	2	1	3	0		0	0	0	1	2	0

[illegible]

Tableau 3 : Présentation du public touché

	-11 ans		11 - 13 ans		14 - 15 ans		16-17 ans		18-25 ans		+ 25 ans		TOTAL	
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G		
Jeunes connus													421	
<i>Dont : jeunes touchés dans le cadre des actions collectives menées au sein des établissements scolaires</i>														
<i>Dont : jeunes touchés dans le cadre des actions spécifiques individuelles et dispositifs partenariaux menés dans les établissements scolaires</i>														
Jeunes en accroche													18	
Jeunes en accompagnement éducatif			8	32	16	38	7	21	9	49	1	3	184	
TOTAL	0	0	8	32	16	38	7	21	9	49	1	3		
TOTAL	0		40		54		28		58		4			
FILLES	41	22%												
GARCONS	143	78%												
TOTAL	184													
-11 ans	0	0%												
11 - 13 ans	40	22%												
14 - 15 ans	54	29%												
16-17 ans	28	15%												
18-25 ans	58	32%												
+ 25 ans	4	2%												

Tableau 4 : Synthèse annuelle présentant les jeunes en accompagnement éducatif

	- 11 ans		11 - 13 ans		14 - 15 ans		16-17 ans		18-25 ans		+ 25 ans		TOTAL
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	
Mode d'entrée en relation													
Rue			2	6		13	2	10	1	15		3	52
Réseau informel			4	15	15	19	4	8	5	29	1		100
Réseau institutionnel			2	11		6	1	2	2	2			26
Réseaux sociaux					1			1	1	3			6
TOTAL	0	0	8	32	16	38	7	21	9	49	1	3	184
Situation familiale													
Célibataire			8	32	16	38	6	21	7	49	1	3	181
En couple							1		1				2
En couple avec enfant									1				1
Parent isolé													0
TOTAL	0	0	8	32	16	38	7	21	9	49	1	3	184
Lien via les réseaux sociaux													
Pas de lien via les réseaux sociaux			3	13	7	12	4	1	3	7		2	52
Lien via les réseaux sociaux			5	19	9	26	3	20	6	42	1	1	132
TOTAL	0	0	8	32	16	38	7	21	9	49	1	3	184
Ancienneté de la relation													
Ancienneté < 1 an			6	20	11	17	4	4	5	8			75
Ancienneté >=1 et < 2 ans			1	10	4	17	2	4	4	5			47
Ancienneté >= 2 ans et < 4 ans			1	1	1	3	1	13		15	1		36
Ancienneté >= 4 ans				1		1				21		3	26
TOTAL	0	0	8	32	16	38	7	21	9	49	1	3	184
Situation													
Scolarisé/ étudiant/SANS problématique scolaire			5	23	10	17	3	7	2	10			77
Scolarisé/étudiant/ avec problématique scolaire			3	9	6	20	1	13	1	7			60
Déscolarisé (sans affectation)						1				2			3
En emploi									1	5	1	1	8
En formation							2	1		3			6
En recherche d'emploi/ de formation / d'orientation							1		5	16		1	23
Sans projet professionnel ou scolaire										6		1	7
TOTAL	0	0	8	32	16	38	7	21	9	49	1	3	184
Niveau de formation (dernier diplôme obtenu)													
Brevet ou sans diplôme			8	31	16	36	5	17	4	24		2	143
Bac Pro, CAP ou BEP						1	1	4	3	15	1	1	26
Bac général ou technique									1	6			7
Bac +2 et autres études supérieures										1			1
TOTAL	0	0	8	31	16	37	6	21	8	46	1	3	177

Mode d'entrée en relation		
Rue	52	28%
Réseau informel	100	54%
Réseau institutionnel	26	14%
Réseaux sociaux	6	3%
TOTAL	184	
Situation familiale		
Célibataire	181	98%
En couple	2	1%
En couple avec enfant	1	1%
Parent isolé	0	0%
Lien via les réseaux sociaux		
Pas de lien via les réseaux sociaux	52	28%
Lien via les réseaux sociaux	132	72%
Ancienneté de la relation		
Ancienneté < 1 an	75	41%
Ancienneté >=1 et < 2 ans	47	26%
Ancienneté >= 2 ans et < 4 ans	36	20%
Ancienneté >= 4 ans	26	14%
Situation		
Scolarisé/ étudiant/SANS problématique scolaire	77	42%
Scolarisé/étudiant/ avec problématique scolaire	60	33%
Déscolarisé (sans affectation)	3	2%
En emploi	8	4%
En formation	6	3%
En recherche d'emploi/ de formation / d'orientation	23	13%
Sans projet professionnel ou scolaire	7	4%
	184	
Niveau de formation (dernier diplôme obtenu)		
Brevet ou sans diplôme	143	81%
Bac Pro, CAP ou BEP	26	15%
Bac général ou technique	7	4%
Bac +2 et autres études supérieures	1	1%
TOTAL	177	

Tableau 5 : Thématiques d'accompagnement

Thématiques d'accompagnement	-11 ans		11 - 13 ans		14 - 15 ans		16-17 ans		18-25 ans		+ 25 ans		TOTAL
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	
Scolarité			3	12	10	17	2	7	3	6			60
Emploi						1	1	3	3	25	1		34
Formation - dont permis de conduire					2		4	1	6	18		1	32
Justice						2		1		4			7
Démarches administratives					1				1	14			16
Santé				1	1				1	4			7
Logement hébergement										1			1
Travail avec les familles			3	10	5	9	1	2	1	2			33
Soutien écoute renforcés			5	19	6	20	5	8	6	22	1	1	93
Comportement/ socialisation - en collectif			2	20	2	20	1	11	1	4			61
Sensibilisation/ prévention - en collectif			1	7	3	13	2	10	1	5			42
TOTAL	0	0	14	69	30	82	16	43	23	105	2	2	386

Tableau 6 : Présentation et qualification des partenariats

Etablissement	Type d'action	Fréquence*	Nombre de co- accompagnements uniquement
Scolarité			
Collège Henri Wallon	Rencontres partenariales/articulation GPDS/rencontres AS et CPE concernant des situations/présence sociale à la sortie de l'établissement	1 à 4 fois par mois	20
Collège Pablo Picasso	Articulation GPDS/rencontres AS et CPE concernant des situations/présence sociale/intervention prévention à l'usage des réseaux sociaux en classe	1 à 4 fois par mois	14
Passerelle/ accueil des exclus	Ateliers mutualisés auprès des collégiens exclus/sorties mutualisées pendant les vacances scolaires/réunions de suivi/coordination autour de situations	1 à 4 fois par mois	25
Lycée Arthur Rimbaud	Rencontres partenariales/liens CPE autour de situations	1 à 2 fois par année	2
Lycée Simone de Beauvoir	Rencontres partenariales/coordinations autour de situations	1 à 2 fois par année	0
Ecole élémentaire Jacques Prévert	Rencontres partenariales/ action rencontre des CM2	1 à 2 fois par trimestre	2
Ecole élémentaire Saint Exupéry	Rencontres partenariales	1 à 2 fois par année	0
Ecole élémentaire Jean Moulin 1	Rencontres partenariales	1 à 2 fois par année	0
Ecole élémentaire Jean Moulin 2	Rencontres partenariales/ action rencontre des CM2	1 à 2 fois par trimestre	2
Protection de l'enfance			
ASE	Echange sur des situations en commun	1 à 2 fois par trimestre	2
Service de prévention spécialisée OPEJ	Echange concernant les tensions inter-quartiers	1 à 2 fois par trimestre	0
AEMO Priorité Enfance	Rencontres partenariales	1 à 2 fois par année	1
AEMO OPEJ Sarcelles	Coordination autour de situations	1 à 2 fois par année	1
	* nombre d'IP établie par l'équipe de prévention spécialisée		0
	* nombre d'IP pour lesquelles l'équipe de prévention spécialisée a contribué à leur réalisation		0
	* nombre d'IP pour lesquelles l'équipe de prévention spécialisée a contribué à leur évaluation		0
Action sociale			
Service social départemental	Rencontre de présentation/ échanges autour des dispositifs/ échanges autour de situations	1 à 2 fois par année	0
CCAS	Rencontres partenariales	1 à 2 fois par trimestre	0
Insertion sociale et professionnelle			
Mission Locale	Lien sur les co-accompagnements/orientations/permanences de la ML sur le quartier au sein du local de Prévention	1 à 4 fois par mois	5
Humando	Echanges sur des orientations	1 à 2 fois par année	1
Association Créative	Participation au bus de la ville/ rencontres partenariales	1 à 2 fois par année	0
Pôle emploi	Orientations jeunes	1 à 2 fois par année	1
Bureau information jeunesse	Réunions partenariales/coordination autour de situations et orientations de jeunes sur des dispositifs	1 à 2 fois par trimestre	2
ACI	Actions communes/ orientations de stagiaires	1 à 2 fois par trimestre	2
Espace emploi CARPF	Rencontres partenariales/Rencontres des partenaires de l'insertion/échanges concernant les dispositifs	1 à 2 fois par année	0
Justice prévention de la délinquance			
SPJP	Echanges autour de situations de jeunes	1 à 2 fois par année	0
PJJ	Echanges et rencontres autour de situations de jeunes	1 à 2 fois par trimestre	7
CLSPD	Participation à la plénière du CLSPDR/participation aux groupes de travail	1 à 2 fois par année	0
Logement hébergement			
Association AURORE	Rencontre partenariale	1 à 2 fois par année	0
Jeunesse-Parentalité			
Service jeunesse des Doucettes	Coordination de quartier/ participation en commun à des projets	1 à 4 fois par mois	10
Centre social/ service jeunesse Dulcie Sept	Coordination de quartier/ Projets collectifs en commun	1 à 4 fois par mois	5
PRE	Rencontres partenariales/orientations de situations/participation au conseil consultatif du PRE	1 à 4 fois par mois	2
CAF	Rencontres partenariales	1 à 2 fois par trimestre	0
PMI Garges-Lès-Gonesse	Rencontres partenariales	1 à 2 fois par trimestre	0
Centre social associatif des Doucettes	Coordination de quartier/échanges autour de l'ambiance du quartier/échanges au sujet de projets en commun	1 à 4 fois par mois	7
Culture sport Loisirs			
Association En marche	Participation à une action collective/réunion de présentation des structures	1 à 2 fois par année	3
Association Union sportive et culturelle des	Echanges lors de réunions au sujet du quartier	1 à 4 fois par mois	0
Politique de la ville			
Cité éducative	Réunions partenariales autour d'actions collectives	1 à 2 fois par trimestre	0
Bataillon de la prévention	Rencontres avec les coordonnateurs/rencontres avec les médiateurs	1 à 4 fois par mois	0
Santé			
CSAPA Villiers-Le-Bel	Orientations de jeunes	1 à 2 fois par année	0
Maison des Adolescents	Rencontre partenariale	1 à 2 fois par année	0
Coin jeunes	Rencontres partenariales/ Orientation des jeunes	1 à 2 fois par trimestre	1
Autre			
SSD de Garges-lès-Gonesse	Rencontre de présentation/échanges autour des dispositifs/échanges autour de situations	1 à 2 fois par année	0
Bailleur social CDC habitat	Rencontres partenariales/ financement et co-organisation d'un projet : chantier-éducatif-quartier de la Muette	1 à 2 fois par année	0
Bailleur social I3F	Rencontres avec les médiateurs sociaux I3F/ échanges autour des problématiques du quartiers/ échanges sur les futurs projets en commun	1 à 2 fois par trimestre	1



CHARTRE CONCERNANT L'UTILISATION DES OUTILS NUMERIQUES ET RESEAUX SOCIAUX

La présente charte a pour vocation de présenter les engagements et le cadre déontologique d'utilisation des réseaux sociaux de l'ensemble des professionnel-le-s de prévention spécialisée au sein de l'association IMAJ quel que soit leur statut. Cette présence numérique vient en complémentarité des missions de prévention spécialisée et en aucun cas se substituer à elles.

1. Intentions :

Complémentarité numérique et présentielle :

L'utilisation des réseaux sociaux vient en complémentarité des missions dévolues à la structure et ne se substitue en aucun cas à elle. Elle est au service de la relation éducative. Elle constitue un outil supplémentaire pour se mettre en lien avec le public accompagné, accompagner et prévenir les usages des jeunes et s'informer dans le cadre de la veille sociale. L'utilisation des réseaux et outils numériques vise à favoriser une continuité de l'accompagnement.

L'utilisation des réseaux sociaux n'a pas pour objectif de contrôler ou surveiller les jeunes.

2. Déontologie et valeurs

Chaque professionnel exerce dans le respect des valeurs et des missions de l'association IMAJ qu'elle ou il représente, du règlement intérieur et de sa « charte d'utilisation des moyens informatiques » et plus largement dans le respect de la législation française.

Chaque signataire s'engage à respecter les principes fondamentaux suivants :

- Respect des valeurs de la république et laïcité
- Respect de la dignité de la personne
- Interdiction du prosélytisme et de l'incitation à la haine

L'utilisation éducative des réseaux sociaux exclut toute démarche commerciale.

Chaque signataire s'engage à ne pas avoir de diffusion philosophique, politique, syndicale ou confessionnelle et à ne pas exercer une pratique sectaire.

La diffusion de contenus à caractères pédophiles, pornographiques, racistes, négationnistes, injurieux, diffamatoires, obscènes, violents ou portant atteinte au respect de la personne humaine et de sa dignité est interdite et pourra faire l'objet de poursuites judiciaires.

3. Ligne éditoriale et posture :

Les informations publiées sur les réseaux sociaux des services de prévention spécialisée IMAJ sont centrées sur les missions de prévention spécialisée, sur un public spécifique et sur un territoire.

Les informations publiées visent à partager l'accès à des informations du territoire ou utiles pour un grand nombre de jeunes et informer sur les actions de l'équipe.

Le/la Chef-fe de service est garant-e des publications.

Dans les publications comme dans le lien avec le public par messagerie, le signataire s'engage à utiliser un langage compréhensible et professionnel.

Si le/la jeune est en lien de manière inappropriée ou s'il/elle partage des contenus inappropriés l'équipe s'autorise, dans la mesure du possible, à reprendre cela avec lui/elle.

4. Paramétrage, accessibilité et identification :

Profil : la définition du profil (public / privé) est déterminée par chaque service et en fonction du réseau utilisé.

Mot de passe des comptes : L'équipe et le/la Chef-fe de service ont accès aux mots de passe

Nom du compte : Imaj- nom du service

Photo de profil : Logo Imaj

5. Information des utilisateurs-trices et libre-adhesion:

L'information de nos réseaux fait l'objet d'un affichage au local mentionnant le pseudo ou le snapcode.

La charte d'utilisation est affichée au local.

Notre démarche sur les réseaux sociaux est expliquée aux jeunes lors des entretiens et des rencontres.

Une vignette explicative est envoyée aux jeunes dès la demande d'ami.

Chaque service détermine ses pratiques vis-à-vis de la consultation des stories et des comptes des jeunes. Les professionnels, dans un souci de transparence annonceront auprès des jeunes leur position sur le fait d'aller voir la story et/ou le compte.

Le-la jeune utilisateur-trice a le choix d'accepter ou de refuser les demandes d'ajout faites par les professionnel-les, et/ou de solliciter la demande.

Il/elle a la liberté de ne pas répondre à un message. Les professionnel-les n'insisteront pas si le/la jeune ne souhaite pas être en lien et qu'il/elle nomme ce refus.

Notre intervention professionnelle doit pouvoir se situer et être repérable. Les messages envoyés aux jeunes devront mentionner qui en est l'auteur.

6. Age légal d'utilisation

L'association s'inscrit dans le cadre de la loi et vise à respecter les conditions d'âge légal des différents réseaux sociaux.

Dans la situation où un-e jeune n'a pas l'âge légal d'utilisation d'un media social, si toutefois l'équipe connaît son âge, les raisons légales qui sous-tendent l'interdiction d'avoir un compte sur un media social lui seront expliquées. Le/la professionnel-le pourra faire le choix de communiquer avec lui-elle tout en essayant de décaler sur une rencontre physique autant que possible.

7. Droit à l'image :

Il est Interdit de publier des photos d'une personne dans un lieu privé sans son consentement (cf article 9 du code civil, article 226-1 et suivants du code pénal).

Il est donc indispensable d'avoir une autorisation écrite pour publier des photos des jeunes. D'une manière générale, il est attendu de privilégier la publication de photos où les jeunes ne sont pas identifiables.

8. Respect de la vie privée :

Le signataire veille à ce que son espace numérique soit maintenu à jour afin de garantir le respect du principe de confidentialité et d'anonymat le cas échéant.

Le signataire veillera à ne rien divulguer des informations personnelles et tentera de mener autant que possible les suivis individuels en présentiel.

9. Droit à la déconnexion :

La pratique attendue est d'éteindre les téléphones de service et les outils numériques professionnels en dehors des horaires de travail. L'utilisation des réseaux sociaux et du téléphone professionnel à des fins professionnelles est interdite en dehors du temps de travail.

10. Secret professionnel et partage d'information.

Dans le cadre de la mission de protection de l'enfance inscrite dans le code de l'action sociale et des familles, la prévention spécialisée est soumise au secret professionnel.

En ce qui concerne le partage d'information dans le cadre de la protection de l'enfance : *« Les personnes soumises au secret professionnel qui mettent en œuvre la protection de l'enfance ou qui apportent leur concours sont autorisées à partager entre elles des informations à caractère secret afin d'évaluer une situation individuelle »*. Dans ce cadre, *« sauf intérêt contraire de l'enfant, le père, la mère, toute autre personne exerçant l'autorité parentale ou le tuteur sont préalablement informés de cette transmission selon les modalités adaptées »* (Article L226-2 du CASF)

En ce qui concerne la protection des mineurs en danger et le recueil des informations préoccupantes : *« Toute personne participant aux missions du service de l'aide sociale à l'enfance est tenue au secret professionnel sous les peines et dans les conditions prévues par les articles 226-13 et 226-14 du code pénal. Elle est tenue de transmettre sans délai au président du conseil départemental ou au responsable désigné par lui toute information nécessaire pour déterminer les mesures dont les mineurs et leur famille peuvent bénéficier »*

Les situations complexes « numériques » seront traitées et analysées dans un cadre institutionnel afin de voir les réponses à apporter, motivées par la protection dans une situation de mise en danger et dans le respect de la loi.



6 RUE DE PARIS,
95330 DOMONT



Association IMAJ



Association IMAJ



association.imaj

